

Lyon et l'Eglise

Résumé : Lyon écrit les premières pages de son histoire chrétienne alors qu'elle est encore Lugdunum. En 177, le martyr de sainte Blandine et de ses compagnons marque un moment fondateur de l'imaginaire religieux de la ville qui ne cessera de s'étoffer au long de l'histoire, jusqu'à devenir une composante incontournable de l'identité lyonnaise. A travers un choix de dates, d'événements, de personnages, cette synthèse qui s'organise sous la forme d'une « encyclopédie » cherche à restituer toute la richesse de l'Eglise de Lyon, sa contribution à l'histoire locale, nationale et internationale. Quatre pictogrammes ont été utilisés pour permettre de mieux situer les événements dans l'histoire.



Pluralité des courants chrétiens



Singularités locales et imaginaire



Relations entre les religions



Message de l'Eglise de Lyon au monde

La synthèse fait une large place aux textes dont on trouvera deux genres différents. Les premiers sont les textes scientifiques, qui offrent toute la rigueur du chercheur, les seconds sont des témoignages, qui permettent de se rendre compte de la marque laissée par certains épisodes de l'histoire sur la mémoire ou l'imaginaire.

Ludovic.vievard@gmail.com

FRV100

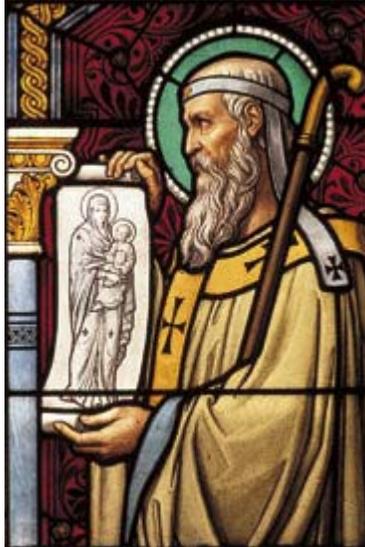
Etudes, recherche, conseil / Sciences sociales appliquées

GRANDLYON
communauté urbaine

Direction de la Prospective et du Dialogue Public
20 rue du lac - BP 3103 - 69399 LYON CEDEX 03
www.millenaire3.com



Lyon, fille de l'Orient, première cité chrétienne



Saint Pothin,
1^{er} évêque de Lyon
Vitrail de l'Eglise Saint Irénée

La présence d'une communauté chrétienne est attestée à Lyon dès 177, date du martyr qu'elle y subit. Selon Bernard Berthod et Jean Comby, « **La communauté a pu naître vers 150, ou même avant selon certains historiens.** Pour une part, les chrétiens sont originaires de l'Orient grec ; ils écrivent à leurs frères d'Asie et de Phrygie, provinces impériales qui correspondent à peu près à la côté occidentale de la Turquie actuelle ... » (Berthod & Comby, 2007, p. 8).

Au-delà des faits historiques, la présence de cette communauté a nourri un imaginaire extrêmement riche et revêt une dimension mythologique. Certains désignent même la ville comme le lieu d'introduction du christianisme en Gaule : « [...], Lyon était la capitale religieuse du paganisme en Gaule [...]. **Il convenait donc que les apôtres du Christ envoyés pour démolir la vieille théologie vinssent directement de Rome à Lyon, pour frapper l'erreur là où elle trônait le plus audacieusement** » (Maître, 1913, p. 6). Outre le fait qu'elle permet de magnifier les origines, cette théorie a pu être favorisée en ce qu'elle est soutenue par la première source écrite mentionnant des Chrétiens en Gaule : une *Lettre des Églises de Lyon et de Vienne aux Églises d'Asie et de Phrygie*, citée par Eusèbe de Césarée dans son *Histoire Ecclésiastique*, qui relate le martyre de 177 (Lettre des Martyrs de Lyon sur le site de Sources chrétiennes <http://bit.ly/arBexR>). De plus, Irénée, qui prend à cette époque la suite de Pothin, est donné comme le seul évêque des Gaules (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009 ; Gadillé, 1983)

et son « *champ d'apostolat va de la vallée du Rhône aux limites de la Germanie* » (Berthod & Comby, 2007, p. 15).

Si certains auteurs lyonnais des 18^e et 19^e siècles sont d'accord pour placer à Marseille, Arles ou Vienne des communautés antérieures à celle de Lyon, ils insistent sur les origines des fondateurs de la communauté lyonnaise, origines qui permettent de remonter jusqu'au Christ lui-même, leurs conférant une légitimité unique et une gloire qui rejaillit sur toute la ville : « *Lorsque Pothin gouvernait encore l'Eglise de Lyon, il lui vint de l'Orient, d'où lui-même était venu, un coopérateur plein de zèle et de science. Pothin arrivait à la vieillesse, Irénée était jeune ; celui là allait être emporté par la tourmente, celui-ci devait remplacer le vénérable Pontife, et quand on l'avait envoyé dans les Gaules, c'est que l'on savait tout ce que valait ce missionnaire. Il avait été formé par Saint Polycarpe, disciple de saint Jean, l'apôtre bien aimé, qui reposa sa tête sur la poitrine du Fils de Dieu* » (Collombet, 1844, p. 286).

« **Saint Pothin, qui avait vu saint Jean l'Évangéliste, saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, qui l'avait été lui-même du disciple bien-aimé, en apportant la foi à Lyon, y apportèrent aussi les rites et les usages que leur avait enseignés saint Jean** » (Mgr de Pins, en-tête à l'ouvrage de l'abbé Denavit, *Le cérémonial de la sainte Eglise de Lyon*, Lyon, 1838, cité dans Morel de Voleine, 1856, p. 18).

« **Rome mise à part (et probablement Carthage), aucune Eglise épiscopale d'Occident ne peut se réclamer d'une origine aussi haute** » (Gadillé, 1983, p. 11).

« **Entre toutes les Eglises du monde, nulle, après celle de Rome que Dieu a choisie pour être le centre de l'unité catholique, n'a vu se refléter sur elle autant de gloire que la sainte Eglise de Lyon ; aucune n'a eu ses premières assises cimentées par le sang de tant de Martyrs, n'a compté parmi ses Pontifes un aussi grand nombre de saints ; aucune, enfin, n'a, dans tous les siècles, donné de plus magnifiques témoignages de sa piété pour la Reine des Cieux. C'est sous le patronage de Marie que la foi du peuple de Lyon s'est conservée pure de toute contagion de l'erreur, que la charité a enfanté des prodiges qui ont mérité à notre ville le nom de Ville des aumônes.** » (Meynis, 1867, p. vii).

« **Nous ne sommes pas la fille, mais la sœur de l'Eglise de Rome**, souligne le père Christian Delorme, car nous avons été évangélisés directement depuis l'Asie Mineure. » (L'Express, 2000).



Sainte Blandine et le martyrologue fondateur de 177

Tympan l'église Sainte Blandine, Lyon



Sainte Blandine est la figure phare du premier martyr de chrétiens attesté en Gaule en 177. L'épisode est bien connu car il est relaté dans la *Lettre des Églises de Lyon et de Vienne aux Églises d'Asie et de Phrygie*, attribuée à saint Irénée. Sous le règne de Marc Aurèle, les deux communautés subissent des persécutions. Plusieurs Chrétiens sont arrêtés et une quarantaine (dont Pothin, Blandine, Sanctus de Vienne) sont suppliciés au théâtre des trois Gaules. « À Lyon, le mouvement partit de « la colère des

païens » [Eusèbe de Césarée, HE, V, 1,4] qui s'exerça contre les chrétiens. « Les sévices innombrables que leur infligea la populace, ils les supportèrent généreusement : ils furent insultés, frappés, traînés par terre, pillés, lapidés, emprisonnés ensemble. » [Ibid., V, 1,7] Le seul grief exprimé contre eux était religieux : ils furent accusés d'une impiété susceptible de rompre la paix des dieux et par suite de menacer le bonheur des hommes. Le texte ne formule pas ces craintes; mais, en dépit des recherches, aucun événement précis ne paraît avoir provoqué l'émotion lyonnaise. Néanmoins, on peut imaginer que les passions ont pu être exacerbées à Lyon, une ville cosmopolite, où les chrétiens côtoyaient les prêtres desservant l'autel fédéral du culte impérial et les adeptes

de diverses divinités locales ou étrangères comme Cybèle dont le culte était établi officiellement à Lyon depuis 140[CIL XIII, 1751] » (Beaujard, 2004, p. 114).

« Le 1er août, les quatre martyrs passent une fois encore par tout l'arsenal des supplices. En fin d'après-midi, les deux hommes expirent sur la chaise de fer et le garçon sous les crocs des fauves. **Blandine reste seule, les bêtes s'obstinent à l'épargner.** Elle n'a cessé d'exhorter ses compagnons au courage, et cette attitude a irrité les spectateurs. **Alors, on l'enferme dans un filet et on la livre à un taureau qui l'encorne, la précipite en l'air, la piétine, mais ne la tue pas. Il faut finalement l'égorger et la foule, à la sortie de l'amphithéâtre, saisie de stupeur, murmure « que l'on n'a jamais vu une femme souffrir de la sorte ».** Cette émotion perceptible et inattendue explique pourquoi les autorités, une pleine semaine, ont laissé les cadavres des martyrs exposés sur la rive du Rhône, surveillés par des soldats, afin que les chrétiens survivants ne puissent pas les récupérer pour les inhumer. Au bout de huit jours, les dépouilles sont brûlées, les cendres jetées au fleuve, afin d'apporter la preuve publique du mensonge des chrétiens concernant la résurrection des morts. Voilà ce que raconte l'un des responsables de l'Eglise lyonnaise réchappé des rafles, probablement le nouvel évêque de la ville, Irénée, l'ancien diacre de Pothin, dans une très longue lettre adressée, selon la coutume chrétienne en pareilles circonstances, aux communautés d'Asie et de Phrygie, deux régions d'Orient d'où beaucoup des martyrs de Lugdunum étaient originaires. Cette lettre, pieusement conservée, sera recueillie avec d'autres pièces semblables, par l'évêque Eusèbe de Césarée en Palestine, au IV^e siècle, dans sa monumentale *Histoire ecclésiastique*. **Elle est non seulement l'un des plus beaux textes sur les martyrs, mais le premier document concernant le christianisme des Gaules et, à ce titre, fait figure d'acte de baptême du pays** » (Historia, 2004).

On voit ainsi à quel point cet épisode est fondateur, tant pour le christianisme que pour Lyon. « ... **C'est une joie très grande pour la population d'une ville d'être pourvue des reliques, fut-ce d'un seul martyr. Et voici que nous possédons, nous, un peuple de martyrs!** Que notre terre se réjouisse, nourricière d'une armée céleste, mère féconde de tant de vertus !... » (Fauste de Riez, *De sancta Blandina Lugdunensi*, cité dans Gadillé, 1983, p. 38).

Les martyres de Lyon sont longtemps célébrés durant la Fête des merveilles (*Fêtes religieuses)



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



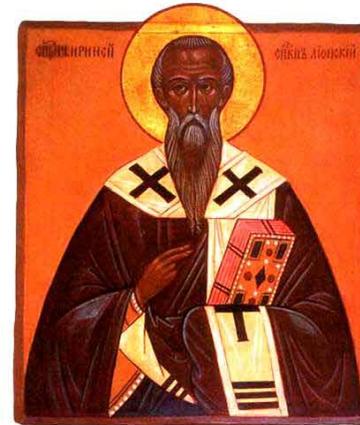
Message de l'Eglise de Lyon au monde



Saint Irénée, la défense de l'orthodoxie chrétienne

Deuxième évêque de Lyon, saint Irénée (v. 140 ?- v. 202 ?) est probablement originaire de Smyrne où il a été l'élève de Polycarpe, lui-même disciple de Jean l'apôtre. Il prend la succession de Pothin à la tête de l'Eglise de Lyon et joue un rôle central dans la construction de la doctrine chrétienne. En effet, durant ces âges apostoliques où la doctrine de l'Eglise est encore mouvante, il contribue à fixer l'orthodoxie notamment contre les doctrines gnostiques.

On désigne sous l'appellation de gnostiques plusieurs courants philosophico-théologiques, représentant une tradition grecque, qui furent les premiers théoriciens d'un christianisme naissant. Le terme gnostique renvoie à leurs emprunts aux religions à mystère, celles qui dispensent un savoir anagogique se transmettant d'initié à initié, limitant de fait leur universalisme. Par ailleurs, les gnostiques se trouvent — question récurrente du monde chrétien — en butte à la question du mal. Si Jésus dit « Mon Royaume n'est pas de ce monde », c'est que Dieu, pur, n'est pas le créateur d'un monde où l'on ne peut que constater l'expérience de la souffrance et du mal. Le monde est le fruit d'un dieu méchant, comme la théogonie en concevait beaucoup alors — et tel qu'il en a les traits dans leur interprétation de l'Ancien testament —, tandis que Dieu, dégagé de la matérialité, est pur et connaissance. Ils ne croient ni à la création du monde par Dieu, ni à la résurrection des corps, ils n'ont pas de dogme, ils professent également un docétisme incompatible avec le principe de rédemption... on voit tout l'écart qu'il y a avec un christianisme qui fonde alors son Eglise. Irénée entreprend de réfuter les gnostiques, dont Marcion et Valentin, contre lequel il rédige *Dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur*, plus connu sous le titre de *Adversus Haereses*, « qui, en plus d'une réfutation, est une synthèse des données fondamentales de la théologie chrétienne. Sa doctrine de la Trinité, confond les mythes gnostiques; sa doctrine de la Rédemption montre comment Jésus-Christ est le chef (la Tête) de l'humanité régénérée; il montre, de plus, comment l'Esprit-Saint, par la grâce, rend à l'homme la ressemblance perdue avec Dieu; il est enfin le grand théologien de la Vierge Marie, montrant que, par son obéissance, elle a réparé la désobéissance d'Ève. Irénée est le premier auteur d'une Somme de théologie chrétienne, sûre de ses principes et capable d'en donner une démonstration impeccable dans un des cas les plus difficiles qui soient: celui de la confrontation avec la Gnose. »



(Robillard, 1999, p. 125). Pour Irénée, la tradition, conservée par l'écriture, et dont l'Eglise est garante, elle seule nécessaire pour atteindre au salut. Il participe d'ailleurs à l'élaboration du Canon et est le premier à fixer les limites du Nouveau testament aux quatre Evangiles.

Il est reconnu comme un des Pères grecs de l'Eglise, maître d'Hippolyte de Rome, lui-même Père de l'Eglise.

« **Il illustre la contribution exceptionnelle de l'Eglise de Lyon à la constitution de la doctrine chrétienne et représente une référence œcuménique majeure.** Lors de sa visite à l'Institut catholique le 7 octobre 1986, le pape Jean-Paul II rend « un hommage particulier à la grande figure de saint Irénée, évêque et théologien, auquel la foi de toute l'Eglise est tant redevable » (Dictionnaire historique de Lyon, 2009, p. 686).

« **Il surpassait en crédit tous ceux qui, avant lui, avaient pris la défense de l'Eglise.** Quant à la clarté du jugement, à l'habileté et à la supériorité de l'esprit, il peut être placé à côté d'Origène; tandis que, pour la manière de concevoir et de traiter les dogmes, surtout contre les hérétiques, **il n'a été surpassé par aucun Père des siècles suivants.** Certains dogmes même qui jusqu'à lui n'avaient pas encore été expliqués, ou du moins ne l'avaient pas été avec autant d'étendue, non seulement sont exposés par lui avec une sûreté parfaite, mais encore ont vu leur importance pour la liaison organique de la doctrine chrétienne être développée dans toute sa sévérité. Son style simple et sans art se change en une dialectique vigoureuse par l'effet de la vivacité et de la finesse de son esprit. **Ces dons firent d'Irénée un des astres les plus brillants de l'Eglise d'Occident (1)** » (Moeller cité dans Collombet, 1844, p. 292).

« Par son zèle pastoral autant que par ses admirables écrits, **il jeta sur l'Eglise de Lyon un éclat qui n'a pas cessé de briller à travers la succession des siècles** » (Feugère, 1891, p. 4).



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde



Fêtes religieuses : l'espace public, lieu de manifestation identitaire

Jour des miracles / Fêtes des merveilles

L'une des premières fêtes religieuses lyonnaises semble être le Jour des miracles, célébré le 2 juin, qui date du 5^e siècle et durant laquelle on célèbre les martyrs de Lyon. Il s'agit d'une grande fête qui rassemble Vienne et Lyon autour du souvenir : « *La Fête des Fous avait laissé dans le diocèse de Vienne un usage qui semble remonter à la plus haute antiquité, et dont parlent ainsi le sieur de Moléon et l'abbé d'Artigny : « Le second jour de juin, fête de sainte Blandine et de ses compagnons martyrs, on faisoit (au commencement du XVII^e siècle) une grande solennité à Vienne : elle s'appelloit la Fête des Miracles. On faisoit de grandes réjouissances dans des bateaux sur le Rhône. Le clergé de l'église de Saint-Sévère, celui de la cathédrale, les moines, puis les religieux de Saint-André-le-Haut, allaient tous en procession à l'église de Sainte-Blandine » (De Moléon, Voyages liturgiques en France; Paris, 1718, in-8", p. 33). [...] « La promenade en bateaux a été abolie, et on se contente de faire une procession ce jour-là, qui est toujours nommé la Fête des merveilles, Dies miraculorum. » (L'abbé D'artigny, Notice sur la fête des Fous, dans ses Mém. de littér., t. IV) » (Migne, 1854).*

Le Jour des miracles préfigure ainsi la Fête des merveilles, célébrée du 9^e siècle jusqu'en 1394, dont M. Fortis relate les grands traits dans son *Voyage pittoresque et historique de Lyon* : « **Cette grande solennité consistait principalement en une procession sur la Saône, genre de cérémonie particulier à la ville de Lyon, et qui n'avait assurément pas d'exemple ailleurs.** Cette fête, abolie sous Charles VI, pour faire disparaître les traces de la souveraineté de l'archevêque, devait produire un effet bien singulier dans le paysage des bords de la Saône ; on peut s'en former une bien légère idée, lorsqu'on voit arriver, par cette rivière, les habitants des campagnes environnantes, ayant à leur tête le pasteur de leur église, pour se rendre processionnellement à l'église de Fourvières. **Aujourd'hui, le tableau des processions solennelles du nombreux clergé de Lyon, sur la Saône, pour la célébration de la fête des Merveilles, forme une des scènes les plus curieuses et les plus intéressantes de l'histoire de cette ville.** Reportons-

*nous au temps où les richesses du clergé, des grands propriétaires et des souverains étaient principalement employées à donner de la pompe et de l'appareil aux cérémonies du culte. [...] Représentons-nous dans les beaux jours d'été les rives de la Saône, plus ombragées qu'aujourd'hui par de grands arbres, ce qui donnait à la campagne un aspect solitaire et mystérieux d'un contraste plus frappant avec l'éclat et la solennité de cette cérémonie. Ces bateaux, rangés processionnellement, naviguaient lentement; on chantait des hymnes en chœur, dans le plus grand ordre, avec une perfection et une harmonie particulières à la Métropole et aux autres églises de Lyon ; l'on sent quelle impression devaient produire ces chants, qui retentissaient sur les rivages de la Saône, et le tableau des bannières, des cierges allumés, des croix et des ornements sacerdotaux, les uns blancs, les autres éclatants de dorures. Le peuple de Lyon et des contrées environnantes, frappé de la beauté d'un spectacle qui réunissait le charme de la campagne, et du cours paisible de la Saône à l'éclat d'une fête pompeuse, lui donna le nom de Fête des Merveilles. **Tous ces bateaux passaient sous la grande arche du Pont-de-Pierre. De là, on se rendait à Ainay, pour y honorer les reliques de saint Pothin, et des premiers martyrs des Gaules (1)** » (M. Fortis, *Voyage pittoresque et historique de Lyon*, tom. 1, p. 278 cité par Prat, 1843, p. 22).*

Le Grand jubilé séculaire de Saint-Jean de Lyon

Le Grand jubilé séculaire de Saint-Jean de Lyon est une fête qui connaît une immense popularité. Elle a lieu lors des rares occurrences des 24 juin où coïncident la fête du saint Sacrement et la fête de saint Jean-Baptiste, dont une relique est conservée à Lyon. Célébrée en 1451, 1456, 1666, 1734, 1886 et 1943, la prochaine occurrence aura lieu en 2038. En cette occasion, les pèlerins bénéficient « *d'une indulgence plénière, c'est-à-dire d'une rémission complète de péchés, moyennant la visite de la cathédrale, la confession et la communion* » (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009, p. 721), indulgence obtenue par le chapitre du pape Nicolas V.

Voir aussi Berthod & Comby, 2007 et Sachet, 1914-1918.

Fête du pardon

Le pardon annuel de la cathédrale Saint-Jean est une double fête locale attachée à une grâce accordée par le pape : « *Il se gagne en visitant à Lyon*



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

l'église Saint-Jean, le jour de la nativité de Saint Jean-Baptiste et le jour de la fête de Saint-Pierre, comme il se gagnerait à Rome en visitant, aux mêmes jours, les basiliques Saint-Pierre et Saint-Jean de Latran. Ce pardon est donc local, c'est-à-dire attaché à la visite de l'église et perpétuel, c'est-à-dire accordé sans limite de temps : annis singulis ». Cette fête qui date du 14^e siècle trouve ses origines dans un pardon accordé par le pape Clément VII, demandé par les chanoines pour l'achèvement de la cathédrale et lié à l'offrande d'une relique (un os de la mâchoire de saint Jean-Baptiste) aux chanoines par le duc de Berry qui souhaitait être admis au chapitre. Les deux fêtes étant proches l'une de l'autre, les gens qui faisaient le déplacement restaient sur place, occasionnant une grande affluence pour cette fête très populaire (Sachet, 1914-1918).

Fête des illuminations

La Fête des illuminations est née le 8 décembre 1852 à l'occasion de l'inauguration d'une vierge dorée (aujourd'hui installée sur la Basilique, qui n'existait pas à l'époque), commandée par les laïcs de la ville. Initialement prévue le 8 septembre, date du renouvellement du vœu des échevins, elle dut être reportée, à cause des inondations qui touchèrent Lyon, au jour de la nativité de la Vierge. Pourtant, au jour dit, un orage contraignit les autorités religieuses à annuler les festivités. Le soir, le calme est revenu et, spontanément, les habitants allument les luminaires qu'ils avaient réservés pour la fête : « *Pour les ardents propagandistes mariaux, c'est un indice supplémentaire de son caractère providentiel. Dominique Meynis, éminente figure catholique lyonnaise, synthétise ce geste en 1865, écrivant que Marie, seule, peut avoir inspiré cette illumination massive, simultanée : il n'y a pas d'explication naturelle, l'illumination "spontanée" du 8 décembre est un prodige marial supplémentaire. Membre de la commission nommée par l'archevêque en 1850 pour présider à la rénovation du sanctuaire et de la Confrérie de Notre-Dame de Fourvière, Dominique Meynis est parfaitement au fait des arcanes de l'histoire de la statue et de la cérémonie d'inauguration. Les diverses relations qu'il donne de la fête sont, à l'évidence, un instrument dans le combat politique et religieux. La fête, prodige renouvelé chaque année, atteste le pouvoir de la Vierge en son siège de Fourvière, elle est un gage de la force et de la constance de la dévotion mariale, une preuve de l'ancrage de la religion catholique à Lyon* » (Saunier & Dujardin, 2002, [non paginé]).

Cette fête très populaire a cristallisé les oppositions entre catholiques et anticléricaux qui ont marqué le 19^e siècle et notamment en 1903 où les affrontements entre les deux partis font un mort. Si cette opposition est si virulente, c'est peut être parce que l'événement s'affiche symboliquement comme une fête religieuse dans une ville qui se laïcise : « *A partir de 1880, le 8 décembre tient lieu de « contre 14 juillet » : aux lampions et drapeaux commémorant la prise de la Bastille répondent les lumignons de la fête mariale [...] Manifestation sans équivalent connu, les illuminations affirment le caractère particulier de l'identité lyonnaise [...]. A l'instar de Guignol, le 8 décembre devient alors marqueur identitaire, symbole d'une 'lyonnitude' différenciant la ville du reste du territoire et assurant la cohésion de la communauté* » (Dubois, 2001, p. 247).

A la fin du 20^e siècle, la fête prend un essor considérable. Mais, fait exprès ou ironie de l'histoire, ce symbole de l'opposition catholique à une république laïque va justement subir une forte laïcisation. Sous l'effort de la municipalité, la Fête des illuminations, devenue Fête des lumières, n'en conserve pas moins une dimension identitaire très forte pour la ville : « *L'identité lyonnaise, en ce début de XXI^e siècle, se réfléchit-elle dans le rituel du 8 décembre mieux que dans tout autre manifestation ? Malgré l'apparition récente d'un nouveau rituel, celui du Défilé de la Biennale de la danse (1996), on peut encore se risquer à répondre par l'affirmative à cette question. En tout état de cause, il nous faut reconnaître la singulière longévité et le surprenant pouvoir du rituel du 8 décembre, tôt posé comme "unique", unique en France et unique au monde* » (Saunier & Dujardin, 2002, [non paginé]).



Rite lyonnais ou la persistance des traditions (9^e siècle)

A Lyon, la célébration des messes a longtemps suivi une liturgie propre, dite lyonnaise, avant de disparaître presque complètement en 1969, suite aux réformes de Vatican II. La légende l'a rattachée via saint Pothin et saint Irénée au rite d'Asie : « **Saint Pothin, qui avait vu saint Jean l'Évangéliste, saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, qui l'avait été lui-même du disciple bien-aimé, en apportant la foi à Lyon, y apportèrent aussi les rites et les**



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

usages que leur avait enseignés saint Jean— Il est évident que plusieurs de nos cérémonies font aussi allusion à quelques-unes des visions qui furent montrées à saint Jean dans son Apocalypse » (Mgr de Pins, en-tête à l'ouvrage de l'abbé Denavit, *Le cérémonial de la sainte Eglise de Lyon*, Lyon, 1838, cité dans Morel de Voleine, 1856, p. 18). Il n'en est rien. La liturgie lyonnaise naît vers 850 quand Leidrade, à la demande de Charlemagne, vient réformer le rite ancien (probablement gallican) et imposer le rite romain qui conserva ici « certains usages et textes de l'ancienne liturgie franque » (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009, p. 1136). Ce rituel est donc d'origine carolingienne (voir Rubellin, 2003, p. 14). Plus tard, il est défendu par le chapitre de la primatiale Saint Jean contre plusieurs évêques successifs comme Rochebonne (1731-1740) ou Montazet (1758-1788). « En 1864, Pie IX impose le missel et le bréviaire romain, tout en autorisant l'ancien cérémonial » (*idem*). Il perdura donc partiellement et sous une forme qui avait déjà beaucoup évoluée, mais qui pour certains érudits lyonnais comme Louis Morel de Voleine aurait pu être restaurée. Leur attachement à cette liturgie, à n'en pas douter, tenait à l'imaginaire qu'elle portait : « Avec le temps, avec l'aide des savantes investigations de plusieurs prêtres dévoués, avec un peu de persévérance surtout, on pouvait arriver à une restauration aussi complète que possible. Faut-il donc arrêter cet élan? Faut-il éteindre la lampe qui fume encore, briser de nouveau le monument dont les parcelles commençaient à se rejoindre ? **Il n'est pas un Lyonnais qui ne réponde non, et ne veuille défendre l'héritage de saint Pothin et de saint Irénée, contre certaines prétentions rivales, qui subissent avec peine la prépondérance de notre Église ; car, voilà le nœud de la polémique et, on peut l'entrevoir, ce n'est pas la cour de Rome qui veut cette destruction, elle respecte trop l'antiquité, et sait trop combien le premier diocèse de France mérite de distinctions honorables ; c'est un parti étranger au diocèse, dont l'idée est de saper ce titre, acquis par nos saints fondateurs, de Prima sedes Galliarum, ce titre dont notre liturgie exceptionnelle doit être un perpétuel témoignage [...]** Ainsi, dans la grande unité de la foi et du culte catholique que nous désirons tous, il faut que l'on soit frappé par quelques exceptions, qui sont aussi des armes à enquerre, et que, si l'on demande pourquoi on trouve à Lyon ces rites, inusités ailleurs, ces chants et ces évolutions, qui rappellent le mysticisme oriental, on puisse répondre **qu'ils furent apportés de l'Asie par les saints fondateurs de cette Eglise, alors que la Gaule était encore idolâtre ; que depuis et toujours, Lyon fut le premier siège de France ; que ses privilèges furent reconnus par les plus**

grands papes ; et nous ne voyons pas en quoi Lyon a forligné pour qu'on raye ses titres et qu'on brise son écu » (Morel de Voleine, 1856, p. 10).

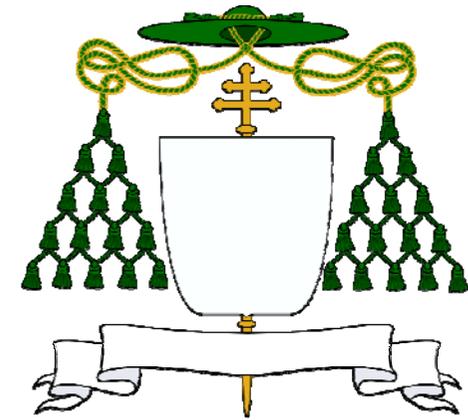
Source complémentaire : Buenner, 1936.

A noter qu'une des particularités du rite lyonnais se trouve dans la messe pontificale (<http://goo.gl/Obe6>) encore célébrée en certaines occasions.



Primatiale des Gaules (1079 -)

Armes des primats non cardinaux
(Wikipédia)



Primatial vient de primate, « qui vient en premier dans l'ordre hiérarchique ». Ce titre purement honorifique, qui n'est reçu qu'en 1079 du pape Grégoire VII, consacre l'importance religieuse de la ville et marque l'imaginaire en longue durée. A ce sujet, l'abbé Rony écrit que « **L'Eglise de Lyon peut se prévaloir d'une triple primauté sur les autres églises des Gaules : la primauté de l'ancienneté, la primauté du martyr, la primauté de la science et de la doctrine catholique.** La primauté de l'ancienneté : Au IIe siècle, l'église de Lyon est la seule église constituée qui existe dans la Gaule proprement dite [...]. Primauté du martyr [...]. Primauté de la science catholique : Saint Irénée est le premier docteur de l'église des Gaules, un des premiers apologistes, un des premiers théologiens [...] » (Rony, 1929, pp. 409-410).



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde



Lyon « seconde Rome »

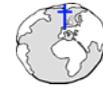
Au 13^e siècle, Lyon a déjà derrière elle un prestigieux passé religieux. Elle a accueilli de nombreux papes et deux conciles œcuméniques et se qualifie de « "seconde Rome" (surnom auquel elle prétendait et qui ne semblait pas usurpé) » (Gadillé, 1983, p. 90).

« **Chez tous les auteurs qui font de Lyon une ville de religion ou simplement d'idéal, mais plus particulièrement chez les chanoines de Lyon comme "Seconde Rome", c'est l'ensemble des aspects traités ci-dessus qu'on retrouve. La pénétration du christianisme en France par Lyon, où arrive Pothin disciple de Saint Jean, constitue le mythe de fondation du Lyon religieux (2378) ; les persécutions romaines et les martyrs, les destructions protestantes de 1562 et les vagues d'irréligion de la Révolution ou du XIX^e siècle sont les épreuves qui attestent de la solidité inégalée du catholicisme à Lyon ; la longue litanie des prélats, des saints et des fondateurs d'œuvres et d'ordres marque la grandeur et la particularité du catholicisme lyonnais. Cet aspect de Lyon retient avant tout l'attention des auteurs catholiques, attention qui culmine en des ouvrages spécialement destinés à illustrer l'unicité et la gloire de l'Eglise de Lyon (2379), mais les adversaires les plus résolus de l'Eglise mentionnent invariablement ce trait, partie intégrante de tout portrait lyonnais (2380) » (Saunier, 1992, p. 926).**

« **Un des faits qui ressortent avec le plus d'évidence du présent travail est l'extrême importance occupée par le siège de Lyon au milieu des églises voisines. Cette ville, en effet, appelée, sans exagération, la Rome des Gaules, reçut le bienfait de l'évangélisation chrétienne sans doute de très bonne heure, mais sans qu'il soit possible de fixer une date ou de citer un nom » (Martin, 1904, p. 4).**

Commentant le concile convoqué par Innocent IV, l'abbé Martin explique : « **Enfin, par suite du mouvement considérable causé par les évêques qui se rendaient, des pays les plus éloignés, à la cour pontificale, Lyon était devenu une sorte de ville cosmopolite, une Rome nouvelle » (Martin, 1904, p. 24).**

« *Lyon n'est pas Rome, certes, [...]. Le rapprochement entre les deux villes est pourtant fréquemment opéré dans nos sources littéraires. Il est inscrit dans le titre même de l'Eglise de Lyon, et nous ramène à notre quête du vertical. Ce terme de Primat des Gaules, par lequel Lyon devient une petite Rome en France, ne se conçoit pas sans une mise en évidence des signes d'une antériorité dans la foi, censée se transformer en autorité pour les temps contemporains » (Saunier, 1993, p. 11).*



Enseignement catholique un terrain de lutte et d'innovation

Il semble qu'une école, attachée à l'archevêché, ait été implantée à Lyon avec quelque succès par Leidrade, bibliothécaire de Charlemagne, qui fut nommé évêque de Lyon. Déjà, avant, des auteurs mentionnent à Lyon une forte activité intellectuelle, voir une école.

« **488 : En ce temps là on appelait communément la ville de Lyon, l'école ou l'académie publique des sciences en deçà des mers [...]. Les lettres et les beaux-arts y florissaient plus que dans aucune autre ville ; la sagesse y avait même fixé son domicile [...]. Enfin, pour pouvoir professer dans les autres villes, il fallait avoir étudié dans celle de Lyon... [...].**

924 : L'école de Lyon, autrefois si célèbre, acquiert une nouvelle réputation. Antoine, qui fut ensuite abbé de l'Ile-Barbe, y enseigne la philosophie avec beaucoup d'éclat. On y voit au nombre de ses disciples le célèbre saint Maïeul, depuis abbé de Cluny ; les Anglais mêmes viennent y étudier » (Périscaud, 1838, pp. 18 et 33). Cette dernière mention est confirmée par Michel Rubellin : « **A cette occasion, on qualifie Lyon de « mère et nourrice de la philosophie ».** Même si cette expression est davantage destinée à glorifier l'illustre élève qu'à exalter le prestige de la ville, elle n'en atteste pas moins le maintien d'une activité pédagogique à Lyon durant le saeculum obscurum » (Rubellin, 2003, p. 167).

Dans l'ouvrage dirigé par Jacques Gadillé, les auteurs passent en revue plusieurs écrivains de renom qui travaillèrent à Lyon, comme Secundius, Sidoine Apollinaire, Fauste de Riez, etc. Probablement constituée par *Florus



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

sous Leidrade, **la bibliothèque de la cathédrale, forte de « cinq cents à six cents manuscrits, est célèbre dans tout l'Empire, en particulier pour ses manuscrits des Pères de l'Eglise »** (Dictionnaire historique de Lyon, 2009, p. 498). « *Doit-on penser que tout cet ensemble a été écrit à Lyon même, ou au contraire que ces manuscrits sont d'origine diverse et ont seulement été rassemblés par les savants clercs lyonnais du IXe siècle, tel ce diacre Florus qui a annoté plusieurs d'entre eux ? L'auteur, bien connu, des Codices Lugdunenses antiquissimi, E.A. Lowe, opte nettement, malgré les objections, pour une origine lyonnaise dans la plupart des cas, et il donne comme sous titre à sa précieuse étude : « Le scriptorium de Lyon, la plus ancienne école calligraphique de France ».* » (Gadillé, 1983, p. 48). De son côté, Michel Rubellin, indique que, suite à la réforme carolingienne et après 830, « *la richesse de la ville en manuscrits attire toujours des clercs étrangers* », notamment parce qu'y sont conservés de nombreux ouvrages de Pères de l'Eglise, dont tous ceux de saint Augustin (Rubellin, 2003, p. 166).

On trouve également mention d'une université de droit qui aurait été instituée à Lyon. Par qui ? En tout cas elle semble avoir existé en 1290 (Péridaud, 1838, art. 1290 et 1228).

Au registre de l'enseignement, on peut signaler l'action de **Jean le Charlier (1363-1429), dit Gerson**. Théologien, mais surtout orateur, il prêcha devant le pape Clément VII d'Avignon contre le Dominicain Jean de Monzon qui niait l'Immaculée Conception, et participa au concile de Constance. Il passe les dix dernières années de sa vie au chapitre de Saint-Paul où il se consacre à l'enseignement des petits enfants et où il rédige plusieurs ouvrages dont un traité d'éducation. Voir Hours, 1997

Intéressante également est l'action d'**Antoine Lacroix (1708-1781)**. Il fut trésorier des finances et principal dignitaire du chapitre collégial de Saint-Just, recteur de l'Aumône générale (ou Charité), et membre à la fois de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres et de l'Académie des Beaux-arts. Esthète, il fut à l'origine d'un projet d'enseignement : « *Dans son plan d'éducation, après avoir demandé que l'éducation des enfants devînt l'objet des plus grands soins du gouvernement, messire Lacroix, devant la Restauration, réclamait tout d'abord un ministère particulier pour l'instruction publique. Puis, entrant dans le détail de son système, il éloignât les enfants de la contagion des grandes villes et de la faiblesse des parents en transportant toutes les écoles à la*

campagne [...] On est quelque peu étonné de trouver sous la plume de ce bon chanoine quelques-unes des idées qui ont fait la gloire de Jean-Jacques Rousseau et sa socialisation de l'éducation de l'enfance risquerait de paraître trop avancée même aux plus farouches de nos socialistes. » (Leroudier, 1922, pp. 15-16).

Si ce projet ne vit pas le jour, Lacroix fut toutefois à l'initiative de la création d'un enseignement, mais de dessin : l'Ecole gratuite de dessin, qui préfigure l'Ecole des Beaux-arts. Le projet porté par Lacroix rencontra l'hostilité de la Fabrique qui craignait que cette concurrence académique détourne les dessinateurs de travailler pour l'industrie. Après plusieurs demandes restées vaines auprès des pouvoirs publics, il fonde l'école sur ses propres deniers et avec l'aide de ses amis. Son travail est finalement reconnu par l'Etat qui accorde un soutien financier annuel.

Le 17^e siècle voit l'œuvre du père **Charles Démia (1637-1689)**, qui « *inaugure l'enseignement populaire dans la région lyonnaise, par la création des « petites écoles des pauvres », et qui se révéla un remarquable précurseur de la pédagogie moderne* » (Jeanblanc, 1972). D'esprit missionnaire, il comprend le rôle décisif de l'éducation pour l'évangélisation. Avant lui, il n'existe aucune école primaire gratuite à Lyon (mais environ 76 écoles primaires payantes, rassemblant moins de 2000 élèves). La première école ouvre à Saint Georges en 1677, d'autres suivent dans toute la ville, il y en a seize en 1689, à la mort de Démia. Réservées aux nécessiteux, ces écoles auraient pu regrouper au total 4000 à 6000 enfants. Démia est un précurseur, il cherche à donner un enseignement de qualité. A l'époque, les « régents » qui dispensent les cours sont très mal formés. Pour y remédier, Démia ouvre une école de formation des maîtres, ainsi qu'une autre pour les « Dames d'écoles » qui se destinent à l'instruction des filles. Ces femmes, recrutées, chez les veuves et les jeunes filles, sont regroupées dans la congrégation des sœurs de Saint-Charles, à la Croix-Rousse. Il cherche également à organiser l'enseignement et fonde, sous le patronage de l'archevêque, un « Bureau des écoles » qui finira par englober toutes les écoles du diocèse, y compris les écoles payantes. « *C'est le seul exemple que nous ayons avant la Révolution d'une tentative d'organisation administrative de l'enseignement. Là encore, Démia se révèle un précurseur* » [...] « *Si sa doctrine peut nous sembler aujourd'hui banale et dépassée, elle représente cependant un incontestable progrès pour l'époque et place son auteur au rang des théoriciens et des précurseurs de la pédagogies modernes* » (Jeanblanc, 1972, p. 428 et 435).



« **Pourquoi ne dit-on jamais que l'enseignement primaire français est né à Lyon?** Peut-être tout simplement parce qu'à Paris on ne sait pas trop où se trouve Lyon ? Non, certes, que personne n'ait jamais songé ailleurs à apprendre à lire, écrire et compter aux petits enfants, ni que de nombreux essais n'aient jamais été tentés et réussis, mais **c'est à Lyon que, pour la première fois, fut conçue et menée à bien une organisation d'ensemble et cohérente destinée à l'instruction élémentaire des enfants du peuple** » (Hours, « Charles Démia (1637-1689) et les petites écoles », notice, Musée du diocèse de Lyon, <http://goo.gl/cwPY>).

« C'est une parole de Ferdinand Buisson sur Jean-Baptiste de la Salle, le saint fondateur de l'Institut des écoles chrétiennes, « une sorte de Pestalozzi catholique, un siècle avant l'autre », qui inspira, semble-t-il, à l'ancien recteur de l'Académie de Lyon, l'heureuse idée de rendre hommage au créateur de l'enseignement primaire dans notre région. « Il y a entre ces deux hommes du xvii^e siècle plus d'une ressemblance », a-t-il noté avec beaucoup de raison. « Ils ont l'un et l'autre travaillé à la même œuvre scolaire. **Mais Démia a sur la Salle l'avantage de l'avoir devancé d'une dizaine d'années dans la plupart de ses idées et de ses actes** et il lui est supérieur en ce qu'il a pris souci de l'instruction des filles autant que de celle des garçons. Pour le reste, il l'égale tout au moins. Comme la Salle, il s'est dépouillé de son patrimoine pour en faire don aux écoles. Comme lui, issu d'une famille riche qui tenait un rang assez élevé, il a renoncé à la vie mondaine et il s'est mis tout entier au service des pauvres gens. Comme lui il a tendu la main ; il a mendié l'argent des riches pour accroître les ressources des écoles des pauvres... » (G. Compayré, « Charles Démia et les origines de l'Enseignement primaire à Lyon », dans *Revue de l'Histoire de Lyon*, tome IV, 1905, pages 241 et s., 338 et s., 436 et s., cité par Chagny, 1924, p. 161).

En 1527, le souhait des édiles de créer un collège municipal à Lyon rencontre celui des membres de la Confrérie de la Trinité. Ces derniers cèdent les bâtiments sur les quais du Rhône où ils avaient déjà installé une école en 1519 : le **collège de la Trinité** est créé. L'enseignement est d'abord confié à des humanistes, dont l'un des plus marquant à Lyon, Barthélémy Aneau (1505-1561). Mais les catholiques y voient un enjeu important et cherchent à prendre le contrôle de ce lieu de formation des élites, à une époque où les tensions sont fortes entre Catholiques et Protestants. Aneau, considéré

comme un Protestant, est exécuté par la foule qui envahit le collège durant les troubles de 1561. En 1565, l'enseignement y est confié aux Jésuites qui le conservent jusqu'en 1595, date à laquelle ils sont chassés à cause de leur hostilité à Henri IV et leur soutien à la Ligue. Ils reviennent en 1603. Ils sont de nouveau chassés en 1762, date à laquelle l'ordre est supprimé. C'est alors aux Oratoriens, jansénisants, qu'est confié le collège, les Jésuites n'y revenant qu'en 1830. Mais ce sont les Jésuites qui vont réellement marquer l'histoire du collège. En effet, davantage qu'un lieu d'enseignement, ils vont faire du collège un lieu de rayonnement international. Grâce à la bibliothèque, au médaillé, au cabinet scientifique et aux savants comme *Ménéstrier ou Fabri qui y travaillent, « *Lyon participait de la république européenne des lettres* » (Hours in Hours & Fouilloux, 2005, p. 10).

L'enseignement catholique à Lyon, ne se limite bien sûr pas au collège de la Trinité. Bien d'autres sont créés comme ceux des Chartreux (1837), des Lazaristes (1839), le collège Montgré (1851, jésuite), l'externat Saint-Joseph (1871, jésuite), les Maristes (1893), etc. A la fin du 19^e siècle, le climat se tend encore davantage entre cléricaux et anticléricaux. La municipalité « déchristianise » les écoles et renvoie les religieux qui enseignaient dans les établissements publics. Pour ne pas perdre de terrain, les congrégations fondent des écoles libres. En fait, l'enseignement repose, à Lyon, plus qu'ailleurs en France, sur les congrégations religieuses : « **Ici tant dans les villes (Lyon ou Saint-Etienne) que dans les campagnes, l'école primaire congréganiste prend tôt un essor inégalé ailleurs ; ici les curés, les notables, les patrons ont chacun leurs bonnes raisons pour la soutenir.** En 1877, à l'apogée du système dans le diocèse de Lyon qui comprend, faut-il le rappeler, les deux départements du Rhône et de la Loire, les congréganistes instruisent au moins 55% des garçons, presque le double de la moyenne nationale (24,8%), sans doute 80% des filles, soit 20 points de plus qu'en France » (Claude Langlois, préface à Curtis, 2003, p. 11). A cette époque, deux congrégations sont particulièrement actives : les Sœurs Saint-Charles et les Frères des écoles chrétiennes.

Quant à **l'enseignement supérieur**, s'il semble y avoir eu des précédents au Moyen-âge, ils ont depuis longtemps disparu quand se créent les facultés catholiques. Elles prennent naissance dans un contexte difficile pour les Catholiques qui sont en butte à une forte vague laïque (laïcisation des écoles, des hôpitaux, dépouillement de l'espace public des symboles religieux,



interdiction des processions, etc., mouvement qui dure jusqu'au début 20^e siècle) et qui réagissent à travers la *Congrégation des Messieurs. Cet épisode illustre bien la guerre que se livrent cléricaux et anticléricaux : « *La loi qui autorise l'enseignement supérieur catholique est votée le 12 juillet 1875. Charles Jacquiers et ses amis décident, dès la fin du moi, de fonder une faculté catholique de droit car l'Université d'Etat n'en possède pas. Apprenant le projet, les autorités universitaires de Lyon décident à leur tour de créer une faculté de droit. C'est une course de vitesse dans laquelle la faculté catholique l'emporte de six jours (20 et 26 novembre 1875)* » (Berthod & Comby, 2007, pp. 154-155).



Florus et le rayonnement catholique de Lyon



Manuscrit original et partiellement autographe contenant la deuxième partie de l'*Expositio epistolarum beati Pauli* du diacre Florus, conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon.

Florus est l'une des figures les plus marquantes de la renaissance carolingienne et du rayonnement intellectuel de l'Eglise de Lyon entre 825 et 860. Né vers 795, il est formé à l'école de Leidrade. Ordonné diacre et nommé au chapitre cathédral de Saint Jean, il est le collaborateur des évêques, Agobard, Amolon et Rémy. Même si son œuvre est encore mal connue, il est considéré comme l'auteur de nombreux textes traitant de liturgie, de

dogmatique, de droit canonique, d'exégèse, mais aussi de poésie et prit part aux controverses théologiques et politiques européennes de son époque. « *Il manifeste une extraordinaire érudition. Il a lu toute la littérature chrétienne connue en Occident et à transmit l'Adversus Haereses d'Irénée* » (Berthod & Comby, 2007, p. 37).

Comme collaborateur des évêques, Florus est intervenu dans des points de théologies et a participé, en son nom, à des querelles comme celle portant sur le prédestinarianisme qui l'oppose à Hincmar, évêque de Reims, cause qui lui a valu d'être désigné par les Jansénistes comme un de leurs précurseurs. La querelle de la prédestination naît avec Gottschalk d'Orbais, ou Godescalc, qui défend la thèse de la double prédestination selon laquelle les hommes sont prédestinés soit au bien, soit au mal. La sanction tombe très rapidement en 848 puis 849. Ses écrits sont brûlés et il est confié à la garde de Hincmar. Ce dernier entreprit de réfuter les thèses prédestinationnistes, ce qu'il fit de manière maladroite s'attirant les foudres de l'Eglise de Lyon qui réplique par deux traités, l'un de Florus, l'autre de Florus et Rémy, avant que la querelle ne soit jugée au concile de Valence (855) convoqué par l'Eglise de Lyon. Cet épisode positionne l'Eglise de Lyon dans le message qu'elle adresse au monde catholique : la tradition scripturaire, notamment appuyée sur les textes des Pères de l'Eglise, plutôt que la dialectique. Outre ses écrits, « *son activité la plus remarquable [...] consiste en la constitution au sein du chapitre de la cathédrale d'une bibliothèque de cinq cent à six cents manuscrits, célèbre dans tout l'empire, en particulier pour ses manuscrits des Pères de l'Eglises* » (Dictionnaire historique de Lyon, 2009, p. 498).

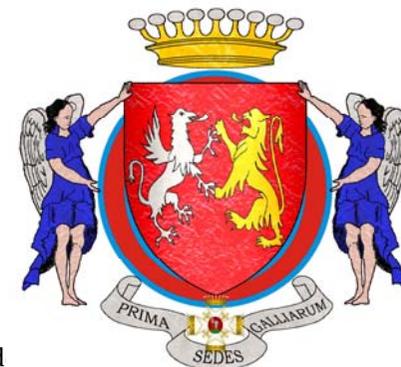
Avec Rubellin, 2003.



Le chapitre de Lyon et le difficile partage du pouvoir

Armes des chanoines-comtes de Lyon

La première mention du chapitre de Lyon remonte au 9^e siècle et désigne un collège de clercs assistant



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise d

l'évêque qui dispose ici d'un certain pouvoir politique, administratif et judiciaire. Il aurait été établi par l'évêque Leidrade qui dirige la restauration de l'Eglise après la victoire de Charlemagne.

L'histoire du chapitre ne peut se comprendre sans le recours à l'histoire politique de la région à laquelle il contribue. « *Avec le traité de Verdun (843), Lyon tombe dans le domaine de Lothaire, constitué d'une bande de territoire allant des Pays-Bas à l'Italie. Au gré des usurpations et des héritages, la ville appartient à divers royaumes de Bourgogne ou de Provence pour passer, en 1032, dans le Saint-Empire Romain Germanique fondé par Othon en 962. En fait, toutes ces appartenances sont purement nominales. Selon un contemporain, Lyon vit « sans roi, sans duc et sans prince ». En l'absence de gouvernement central, le pouvoir appartient à ceux qui possèdent la terre* » (Berthod & Comby, 2007, p. 39). Or à Lyon, c'est l'archevêque qui détient le pouvoir qu'aucune contestation ne vient menacer avant le 10^e siècle. A ce propos, Michel Rubellin écrit : « **pas de prince en territoire Lyonnais, pas d'aristocratie locale suffisamment puissante pour menacer vraiment la prééminence de l'Eglise de Lyon consolidée par les liens qu'elle continue à avoir avec les monastères de la ville et des environs. En fin de compte, c'est bien l'inconsistant pays lyonnais qui a permis aux structures carolingiennes de se maintenir dans la ville de Lyon** » (Rubellin, 2003, p. 177). Les choses changent à partir du 10^e siècle et pour plus d'un siècle durant lequel l'archevêque de Lyon et le seigneur du Forez se disputent l'autorité sur la ville, chacun prétendant au titre de comte de Lyon. En 1157, l'empereur Frédéric Barberousse attribue la souveraineté sur Lyon et les territoires de son diocèse à l'archevêque. Une lutte s'ensuit qui finira en 1173 par un traité dit de *permutatio* qui partage les terres revenant aux comtes du Forez et celles revenant au comté de Lyon, et attribue aux chanoines et à l'évêque le titre de Comte de Lyon (Lacour, 1970). L'évêque tient alors plusieurs fonction. Il est « *le chef spirituel d'un très grand diocèse qui va des Monts du Forez aux Monts du Jura, de Anse au Bas-Dauphiné [...] Il est seigneur temporel de Lyon et du Lyonnais. [...] Il prend la tête de ses armées ; il lève des impôts et confie à un laïc, le sénéchal, la justice séculière* » (Berthod & Comby, 2007, p. 41). Quant au chapitre cathédral, il dispose depuis 910 du droit d'élire l'évêque, même si, concrètement, ce droit ne s'exercera qu'à partir du 12^e siècle et encore sera-t-il souvent ignoré du pouvoir politique ou papal. Ce contexte posé, on comprend mieux les tensions qui pourront naître entre les chanoines et des évêques qu'ils ont ou auraient dû nommer et dont ils subissent l'autorité. A cela, il faut ajouter que le chapitre, qui compte trente-

deux chanoines issus de la vieille noblesse (au moins quatre générations sont exigées), a de très importantes propriétés foncières, qu'il a autorité sur les cloîtres de la ville (Saint-Jean, Saint-Etienne et Sainte-Croix). « **Il entretient des relations étroites et complexes avec l'archevêque, qui est, selon les domaines concernés, son supérieur, son partenaire et son concurrent** » (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009, p. 266). Querelles et luttes d'influences entre le chapitre et l'archevêque se poursuivent jusqu'au 14^e siècle, l'archevêque cherchant à affirmer son autorité sur le chapitre. Il faut attendre le concile de 1274 au cours duquel le pape attribue à l'évêque seul l'autorité. Les chanoines protestent et feront annuler cette décision et les jeux de pouvoirs entre les Lyonnais, l'archevêque et les chanoines ne cesseront avant le rattachement de Lyon au royaume de France. En 1268, alors que le siège de l'archevêque est vacant, les bourgeois de la ville se révoltent contre l'autorité du chapitre. En 1269, les troubles s'enveniment encore et il faut, en 1271, l'intervention du roi de France, Philippe le Hardi, qui installe ses officiers pour exercer une juridiction qui est pourtant hors de son royaume. Il se retire, restituant à l'archevêque sa juridiction. La lutte entre le chapitre et l'archevêque, d'une part, et celle des bourgeois qui cherchent à se placer sous l'autorité du roi, d'autre part, peut reprendre. En 1307, dans une *Philippine*, Philippe-le-Bel accorde au chapitre et à l'archevêque le titre de comte, tandis que ceux-ci le reconnaissent pour souverain. Les bourgeois ne l'entendent pas ainsi. Eux qui s'étaient placés sous la protection du roi se sentent laissés pour compte ne retirant rien de cette décision. Ils reconnaissent au roi le pouvoir de justice, exercé ici par l'archevêque, mais refusent qu'y participe le chapitre. En 1312, Lyon entre dans la couronne de France et l'archevêque Pierre de Savoie cède au roi son droit de juridiction. Louis X reconnaît certains des privilèges de l'archevêque, confirmés et étendus par Philippe V. Le chapitre doit s'incliner. « **Tous ces troubles aboutissent à faire entrer Lyon purement et simplement dans le royaume de France. Dans les décennies qui suivent, les bourgeois mettent leurs espoirs dans le roi de France tout heureux d'intervenir. Entre 1307 et 1312, l'Eglise de Lyon perd presque tous ces pouvoirs. L'archevêque n'exerce plus la justice qu'au premier degré, sous la dépendance du roi. An 1320, l'archevêque et le roi accordent aux bourgeois de Lyon cette Commune réclamée depuis plus d'un siècle. La ville élit ses douze consuls ou échevins, tient des assemblées, lève certains impôts, mais la justice lui échappe. Le pouvoir politique n'est plus aux mains de l'Eglise qui garde cependant, avec la possession d'une grande partie du sol, une forte influence** » (Berthod & Comby, 2007, p. 43).



Avec Péricaud, 1838 et Galland, 1989.



La monnaie ecclésiale (7^e-14^e siècle) : enjeu de pouvoir temporel



« La puissance de la seigneurie ecclésiastique lyonnaise confère un intérêt singulier au monnayage qu'elle exerce, en fait, sinon en droit, dès le XI^e siècle : la situation du Lyon médiéval, terre d'Empire sans cesse convoitée et finalement annexée au royaume de France, offre à sa monnaie un large débouché [...]. **Par leur légende, Prima sedes Galliarum, les produits des ateliers ecclésiastiques rappellent inlassablement l'éminente dignité de la primatiale des Gaules.** » (Légier, 1957, pp. 561 et 562). Batre la monnaie est un privilège que s'arrogent l'Eglise de Lyon, preuve de sa puissance temporelle. Cet état de fait sera finalement consacré par une concession régulière attribuée en 1157, au profit de l'archevêché et des chanoines qui évincent les comptes du Forez et les rois de Bourgognes. « **Comme tout droit seigneurial, la monnaie appartient en indivis à l'archevêque et aux chanoines qui prennent le titre de seigneurs comtes de Lyon : la monnaie de Lyon est devenue en droit la monnaie de l'Eglise de Lyon** » (Légier, 1957, p. 564). En réalité, archevêque et chanoines auront de nombreux conflits, l'archevêché tentant à plusieurs reprises de frapper à son seul profit. Outre l'effet symbolique, la monnaie rapporte des revenus importants à l'Eglise. Ce sont précisément ces droits excessifs prélevés sur la monnaie qui en précipiteront le déclin au 14^e siècle, ajouté à cela la circulation de nombreuses monnaies étrangères mieux cotées — droit accordé aux lyonnais « pour ce qu'ils sont à la frontière de l'empire ou il a plusieurs monnoies et il convient qu'il y marchandent, vendent et achètent leurs nécessités » (Cartulaire municipal de la

ville de Lyon, CXXXII, cité dans Légier, 1957, p. 571). Enfin, le rattachement au Royaume de France implique l'application de l'ordonnance de 1262 qui « limite la circulation des monnaies seigneuriales et donne cours aux espèces royales, dans toute l'étendue du royaume » (Légier, 1957, p. 569).



Les juifs et l'Eglise de Lyon

La présence de Juifs à Lyon remonte au premier siècle. Elle est ensuite attestée à Lyon en 502 par la loi Gombette, promulguée par le roi burgondes Gondebaud — qui a fait de la ville sa co-capitale —, laquelle interdit les mariages mixtes. Les relations entre chrétiens et juifs sont pacifiques et si les deux communautés ont des liens (repas en communs, serviteurs chrétiens employés par les Juifs (voir Rubellin, 2003, p. 146), elles sont séparées et relèvent de lois différentes. « Au 6^e et 7^e siècle, les interdictions contre les juifs se multiplient de la part des évêques de Lyon. Par la suite, la cohabitation se passe plutôt correctement et, sous Louis le Débonnaire (778-840), les autorités changent les jours de marché pour satisfaire à leur calendrier » (Dictionnaire historique de Lyon, 2009, p. 687). Les choses changent à partir de l'évêque Agobard (769?-840?), paradoxe local puisque le climat leur est plutôt favorable. L'évêque estime leur nombre à 600 et polémique contre cette communauté, protégée par l'Empire, qui vit « du commerce d'étoffes, des pierres précieuses, mais aussi du trafic d'esclaves » (Berthod & Comby, 2007, p. 35). Il obtiendra que les « esclaves païens des Juifs soient libérés quand ils reçoivent le baptême. Les juifs qui craignent une perte sèche obtiennent de l'empereur qu'un esclave ne puisse être baptisé sans l'autorisation de son maître » (idem). « Dans cette ville, les ecclésiastiques formaient une part importante de la population. Il y avait aussi une nombreuse colonie juive très bien en vue du pouvoir central qui avait nommé, pour la protéger, un magister Judaeorum, qui lui permit de construire de nombreuses synagogues dans la ville basse et qui la soutint contre l'animosité de l'archevêque Agobard » (Lacour, 1970, p. 250).

Plus tard, au 13^e siècle, on retrouve cette tension entre les communautés. Dans le contexte des croisades, hostile aux Juifs, et après que le Talmud a été condamné, Innocent IV, lors du concile de 1245, affirme les distances nécessaires entre Chrétiens et Juifs. Il « est interdit de confier aucune charge



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

aux juifs » et ils sont obligés « de porter sur leur vêtement une pièce d'étoffe de forme circulaire » (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009, p. 687). Ils sont ensuite régulièrement frappés d'expulsion, sous Philippe le Bel puis sous Charles VI, expulsions qui semblent passagères puisque leur présence à Lyon est attestée jusqu'en 1420 date à laquelle ils quittent la ville pour la région de Trévoux et ne s'y réinstallent pas avant le 18^e siècle. Leur situation s'arrange avec la Révolution qui leur accorde le statut de citoyen, puis sous Napoléon qui organise le Consistoire, et la communauté peut prendre de véritables racines en créant d'abord un cimetière à la Guillotière en 1795, puis en obtenant l'autorisation de construire la grande synagogue, quai Tilsit en 1868, financée par la ville et conçue par Abraham Hirsch, qui deviendra en 1871 architecte en chef de la ville de Lyon. Les relations avec l'Eglise ne sont plus des relations de pouvoir mais de dialogues, plus ou moins fructueux selon les époques. Sous l'Occupation, le Cardinal Gerlier, sans cependant remettre en cause la légitimité de Pétain, intervient à plusieurs reprises en faveur des Juifs, et sera président d'honneur de l'Amitié chrétienne aminée par le Père Challiet qui aide et protège les Juifs. Le dialogue avec les Juifs prend une dimension particulière sous l'épiscopat du Cardinal Albert Decourtray. Au côté de Léo Klein, il interviendra auprès du pape pour obtenir le déplacement des religieuses carmélites installées à Auschwitz.

Voir Dialogue interreligieux.



Les conciles et les papes (13^e siècle) : Lyon centre de la chrétienté

Du 13^e au 14^e siècle, Lyon est le centre du monde chrétien. La ville accueille conciles et papes (Innocent IV y vit 6 ans, Clément V, Jean XXII y sont couronnés) ; c'est là que se construit l'Eglise : « **Lyon devenait le siège de la papauté et du gouvernement de l'Eglise et même, en raison des circonstances, le véritable centre de la politique générale de l'Europe** [...] Peu de villes, en dehors de l'Italie, ont reçu, aussi fréquemment que Lyon, la visite des chefs de l'Eglise. Deux d'entre eux, Innocent IV et Grégoire X, après quelques autres, y ont tenu des conciles généraux, en 1245 et 1274 ; le pape Clément V y a été couronné en 1305 ; Jean XXI y a été élu, puis couronné en

1316. Entre tous c'est le pape Innocent IV qui a fait à Lyon le plus long séjour, tel qu'aucune autre ville, à l'exception de Rome et d'Avignon, n'en a connu de pareille durée » (Pouzet, 1929, p. 281).

Le concile de 1245

Opposé à l'empereur Frédéric II, Innocent IV choisit de quitter Rome pour convoquer un concile chargé de juger l'empereur. Pourquoi Lyon ? « *Notre ville présentait plus d'un avantage. D'abord sa situation géographique : placée au carrefour des routes de l'Europe occidentale, elle se prêtait naturellement à la réunion d'une assemblée à laquelle étaient invités tous les évêques du monde catholique. En outre, le pape et le concile s'y trouveraient en terrain neutre et indépendant au point de vue politique. Si, en effet, Lyon commençait à se détacher de l'Empire, dont l'autorité ne s'y affirmait que d'une façon intermittente, il ne relevait pas encore du royaume de France, bien que l'influence de nos rois y eut fait de notables progrès [...] La ville et le pays adjacent, c'est-à-dire presque tout le Lyonnais proprement dit, à l'exception de la seigneurie de Beaujeu, était la propriété commune de l'archevêque et du chapitre de la cathédrale. En aucun autre lieu le chef de l'Eglise ne devait se sentir plus à l'aise, à la fois plus libre et plus tranquille, assez près de l'Italie et de l'Allemagne pour suivre les événements qui agitaient ces deux pays, et à portée de la France et de l'Angleterre, c'est-à-dire des deux Etats d'où le Saint-Siège tirait la majeure partie de ses ressources, et sur la protection desquels il croyait pouvoir compter dans le cas où il serait directement menacé par son ennemi* » (Pouzet, 1929, p. 286).

Voici, pour se former une idée de l'événement, le compte-rendu officiel du Concile : « *La veille de saint Pierre, apôtre, ayant réuni le concile dans la grande église, le pape célébra la messe, puis monta sur un siège élevé. A sa droite, s'assied l'empereur de Constantinople, à gauche les autres princes séculiers, les cardinaux diaques, maître Martin de Naples, vice-chancelier, avec les notaires, l'auditeur, le correcteur, les chapelains, les sous-diaques et certains personnages. Plus bas siégèrent les prélats. Du côté opposé se rangèrent trois patriarches, celui de Constantinople à droite, puis celui d'Antioche et, en troisième lieu, celui d'Aquilée* » (Martin, 1904, p. 18).

L'installation d'Innocent IV et de la curie à Lyon n'a évidemment pas été sans conséquences pour la ville qui reçut de nombreux hôtes de marque comme



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

Louis IX, l'empereur Guillaume de Hollande, Richard de Cornouailles, frère de Richard III et futur empereur, etc. « **“De tous les points du monde, dit le biographe pontifical, affluait [à Lyon], comme vers une seconde Romme”, tous ceux qui avaient des affaires à traiter avec la curie** » (Pouzet, 1929, p. 300).

Selon Pouzet, la ville bénéficia de largesses et de nombreux privilèges dont un qui intéressait « *tous les membres de la collectivité lyonnaise : par exemple, l'avantage de ne pouvoir être cité en justice hors de leur ville [...]. Leurs personnes, leurs familles et tous leurs biens son placé sous [la] protection spéciale [du Saint-Siège]* » (Pouzet, 1929, p. 312).

Le concile de 1274

Convoqué par Grégoire X, qui avait été chanoine de Lyon, le second concile œcuménique fut moins politique que le précédent. Il avait pour objet de régler trois questions principales : organiser et financer les croisades en Terre Sainte, organiser l'élection des papes, et concrétiser l'unité des Eglises de Rome et de Grèce. Ce dernier point est un souhait porté par les papes depuis le Grand Schisme de 1054 et se trouve alors soutenu par l'empereur byzantin Michel VIII Paléologue qui cherche à desserrer l'étau des croisades contre Constantinople. L'union des Eglises se fait à la condition que les Orthodoxes adhèrent au *filioque*. Au premier concile œcuménique, le credo de l'Eglise était « *Nous croyons dans l'Esprit Saint, qui est seigneur et qui donne la vie. Il procède du Père.* » Au 9^e siècle, sous l'effet la restauration carolingienne, fut ajouté le *filioque* et le credo devint : « *Nous croyons dans l'Esprit Saint, qui est seigneur et qui donne la vie. Il procède du Père et du Fils* ». C'est cet ajout, cause du schisme parce qu'il change la conception de l'Esprit Saint, que l'Eglise de Constantinople se voit contrainte d'admettre à Lyon où on « *y déclare que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un seul principe et par une seule spiration ; et l'on y condamne ceux qui nient que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et ceux qui osent avancer qu'il procède du Père et du Fils comme de deux principes* » (1^{er} canon, cité dans Guérin, 1869, p. 522). Toutefois, cette union, construite par l'empereur contre l'avis du clergé orthodoxe, ne survivra pas à la mort de Grégoire X.

L'autre point qui fut réglé à Lyon est la définition du conclave élisant le pape. La vacance ayant duré près de 3ans, Grégoire X souhaitait trouver un mode efficace et rapide pour l'élection des futurs papes. Il mis notamment en place

le principe, toujours en vigueur, de l'enfermement : « *Les cardinaux qui se trouveront dans la ville où le Pape mourra, attendront durant huit jours seulement les absents. Eux arrivés ou non, les présents s'assembleront dans le palais du pontife, n'ayant chacun pour les servir qu'un clerc ou un laïque, au plus deux en cas d'évidente nécessité. Ils habiteront tous en commun dans la même salle, sans séparation de murs ni d'autre chose, excepté pour la garde-robe. L'appartement sera tellement fermé, qu'on ne puisse ni entrer ni sortir. Nul ne pourra voir les cardinaux, ni leur parler en secret. Les personnes qu'on appellerait, ne seront admises que pour l'affaire de l'élection et du consentement de tous. Défense d'envoyer courriers ou lettres à tous ou à quelqu'un d'entre eux, sous peine d'excommunication aux contrevenants. On ne laissera au Conclave qu'une simple ouverture, sans qu'on puisse entrer par là, propre cependant à y faire passer les aliments nécessaires. Si, au bout de trois jours après l'entrée, l'Eglise n'est pas pourvue d'un pasteur, les cinq jours suivants, on ne servira qu'un mets, tant le matin que le soir, aux cardinaux; au-delà de ce terme, rien autre chose que du pain, du vin et de l'eau, jusqu'à l'élection faite. [...]* » (2^e canon, cité dans Guérin, 1869, pp. 522-523).

Lyon II fut plus important encore que le premier concile par le nombre des participants : « *Ce fut une des plus nombreuses assemblées conciliaires qu'on eût jamais vues. Les chroniqueurs sont généralement d'accord pour fixer les nombres suivants : cinq cents évêques, soixante abbés et plus de mille autres prélats ou procureurs* » (Martin, 1904, p. 24).

L'abbé Martin rapporte également que « *Deux événements extraordinaires accentuent encore l'intérêt offert par ce concile : le baptême des Tartares et la mort de saint Bonaventure. Les ambassadeurs du Khan des Tartares arrivèrent à Lyon le 4 juillet (5) ; ils venaient pour traiter de la paix, que Grégoire X sollicitait de leur roi afin de poursuivre plus efficacement l'expédition de la Terre sainte. L'impression produite sur les envoyés Tartares par l'imposante assemblée fut telle que l'un de ces ambassadeurs, ainsi que deux de ses compagnons ou serviteurs, demandèrent le baptême. [...] Le second événement fut plus impressionnant encore. Ce concile, qui devait accomplir de si grandes choses et recevoir les lumières des plus grands théologiens, vit mourir ceux qu'on a appelé les deux colonnes intellectuelles de l'Eglise au moyen âge. Déjà saint Thomas d'Aquin, mandé au concile par Grégoire X (i), était parti de Naples vers la fin de 1273 et, arrivé à Frosinone, abbaye cistercienne de la province de Rome, y était tombé gravement malade et y était mort le 7 mars de*



l'année suivante (2). Saint Bonaventure, plus heureux, avait fait bénéficier le concile de sa haute science et, en compagnie du fameux dominicain Albert le Grand, engagé d'importantes discussions avec les ambassadeurs grecs (3). Toutefois, sa santé déclinait visiblement et, le 15 juillet, il s'endormit dans le Seigneur, heureux d'avoir été témoin de la réalisation de l'union si désirée des deux églises. Il fut enseveli le même jour dans l'église des frères Mineurs de Lyon (4) » (Martin, 1904, pp. 34-35).



Le patrimoine architectural de l'Eglise

« Lyon est peut-être la ville de France qui renferme dans ses murs et dans sa banlieue, l'histoire la plus homogène, la plus complète, la plus éloquente de l'art monumental, depuis la période gallo-romaine jusqu'à nos jours. [...] **Heureuse, heureuse, notre terre de France qui peut apprendre tout l'art chrétien à ses enfants avec deux de ses villes de province, Lyon au midi, Rouen au nord** » Voilà ce qu'écrivait en 1842 Joseph Bard (1803-1861), inspecteur des monuments historiques dans le Rhône, dans ses *Statistique générale des basiliques et du culte dans la ville de Lyon* (p. 2).

De fait, la présence ancienne des Chrétiens à Lyon et la tradition religieuse de la ville ont concouru à la création d'un important patrimoine religieux bâti, dès le bas Moyen-âge : « [...] peu après 600, Lyon comptait au minimum 14 édifices, dont 3 sans doute pour le groupe « épiscopal », 3 monastères [...], 1 hospice, les autres étant des « basiliques » suburbaines. On a proposé des chiffres beaucoup plus considérables. **Ceux-ci suffisent à classer Lyon parmi les cités mérovingiennes les mieux pourvues en édifices religieux**, après Metz et Reims, sur le même plan que Paris, Bordeaux, Arles ou Trèves » (Gadillé, 1983, p. 32). La ville peut par exemple s'enorgueillir de la présence du monastère de l'île Barbe, « probablement le plus vieil établissement monastique de la région lyonnaise, et aussi l'un des plus anciens de toute la Gaule » (Rubellin, 2003, p. 265), qui date du 5^e siècle. Nombre des monuments cités plus haut sont détruits au cours de la période burgonde, puis, ensuite, lors du passage des Sarrasins (?) qui remontent la vallée du Rhône. Il faut attendre la période carolingienne et la restauration de l'Eglise par l'évêque Leidrade pour que la ville retrouve son faste monumental.

Celui-ci va encore croître au 13^e siècle avec le soutien du pape à Lyon, à l'occasion du premier concile. « **Le séjour d'Innocent IV à Lyon marqua d'une façon heureuse une ère de prospérité. De grands travaux s'accomplissaient à cette époque dans notre ville**, notamment la construction des églises Saint-Jean et Saint-Just et du pont de la Guillotière. Le chapitre primatial (4) et celui de Saint-Just (5) obtinrent du pape plusieurs bulles d'indulgences en faveur de ceux qui contribueraient à la construction de ces vastes monuments. Des délégués furent envoyés par toute la France et jusqu'en Angleterre pour solliciter des aumônes, dont l'abondance fit faire un pas décisif à ces édifices. On peut en dire autant de l'église des frères Prêcheurs (6) et d'autres monuments religieux » (Martin, 1904, p. 23). Cette seconde période faste dure jusqu'au 14^e siècle durant lequel s'édifient et se restaurent de nombreuses églises, le plus grand chantier étant celui de la cathédrale Saint Jean qui dure plus de trois siècles, jusqu'au 15^e siècle.

A certaines époques, ce patrimoine a pu marquer les esprits ainsi qu'on peut en lire le témoignage de Joseph Bard sur l'église Saint-Irénée : « **Sur la crypte primitive, s'éleva une basilique d'une incroyable magnificence, construite vers la fin du Ve siècle, par les soins du saint évêque Patient à qui la tradition fait, comme au pontife Leydrade, une si grande part dans le passé monumental de la ville de Lyon. Ce temple successivement embelli, avait reçu dans le Xe siècle un pavé en mosaïque imité de ceux des basiliques d'Italie, dont quelques vestiges représentant des fragments des signes du zodiaque, des vertus théologiques et un reste d'inscription en vers latins rappelant le souvenir des 19,000 martyrs, attestent la somptuosité et l'habile travail.** Cet édifice qui n'avait pas dû arriver jusqu'au XVI^e siècle, sans que l'œuvre de saint Patient n'eût été singulièrement modifiée et peut-être renouvelée, après les ravages des Sarrasins, fut renversé en partie par les Calvinistes en MDLXII, puis relevé, puis de nouveau détruit, lors du trop mémorable et cruel siège de la ville de Lyon. Le monument actuel est à peu près absolument neuf, il n'a d'antique que les substructions de l'abside et son église souterraine; cette crypte sombre, mystérieuse, dont l'entrée, dit N.-F. Cochard (1), imprime le respect et la vénération, où l'on montre le puits où les ossements de la plupart des martyrs furent jetés, qui nous reporte aux jours de l'église primitive, à ces temps de foi où le pouvoir des Césars épuisait en vain tous les genres de supplice, pour arracher au cœur de ses victimes une apostasie qu'elles lui refusaient avec une si héroïque et si courageuse constance—Tout ce sol du vieux Lyon a été rougi du



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

sang des martyrs et des confesseurs, et l'on assure que la terre que l'on retire du puits de la crypte de Saint-Irénée est encore teinte de ce sang précieux » (Bard, 1842, pp. 86-87).

Les églises de Lyon souffrirent de la Révolution et certaines furent endommagées durant le siège de Lyon par les armées de la Convention. Une importante vague de restauration touchant notamment la cathédrale Saint Jean, les églises Saint Bonaventure, Saint Nizier, et Saint martin d'Ainay a lieu au cours du 19^e siècle (Voir Dufieux 2002).



Eglise et fait urbain : contribuer à façonner « l'esprit » de la ville

L'Eglise a largement contribué à façonner la ville. L'implantation des paroisses, des *communautés régulières, la possession d'un immense foncier et d'un important *patrimoine bâti a défini des quartiers et imprimé sa marque au tissu urbain. Mais plus largement, elle a contribué à définir l'urbain compris comme « fait de ville ». C'est ce que montre particulièrement bien la thèse de Olivier Chatelan, *Les catholiques et la croissance urbaine dans l'agglomération lyonnaise pendant les Trente Glorieuses (1945-1975)* (2009, Lyon II) : « **L'hypothèse centrale qui anime notre recherche est celle de l'émergence, au sein du diocèse de Lyon, d'une question urbaine, à comprendre comme la progressive - bien que non linéaire - prise de conscience de l'enjeu urbain. La ville en tant que telle, dans ses composantes globale, territoriale et fonctionnelle, devient l'objet chez les catholiques de discours et de pratiques que cette thèse entend identifier et analyser. Pour le dire autrement : une territorialisation des problématiques pastorales mais aussi d'expertise et de militantisme catholique est à l'œuvre au cours des années 1945-1975 dans le diocèse** » (p. 30). Se laissent ainsi repérer plusieurs axes : une expertise sur la ville développée par les catholiques, la structuration de l'implantation de nouvelles églises et, enfin, le développement d'une gouvernance urbaine, notamment sur la question du logement.

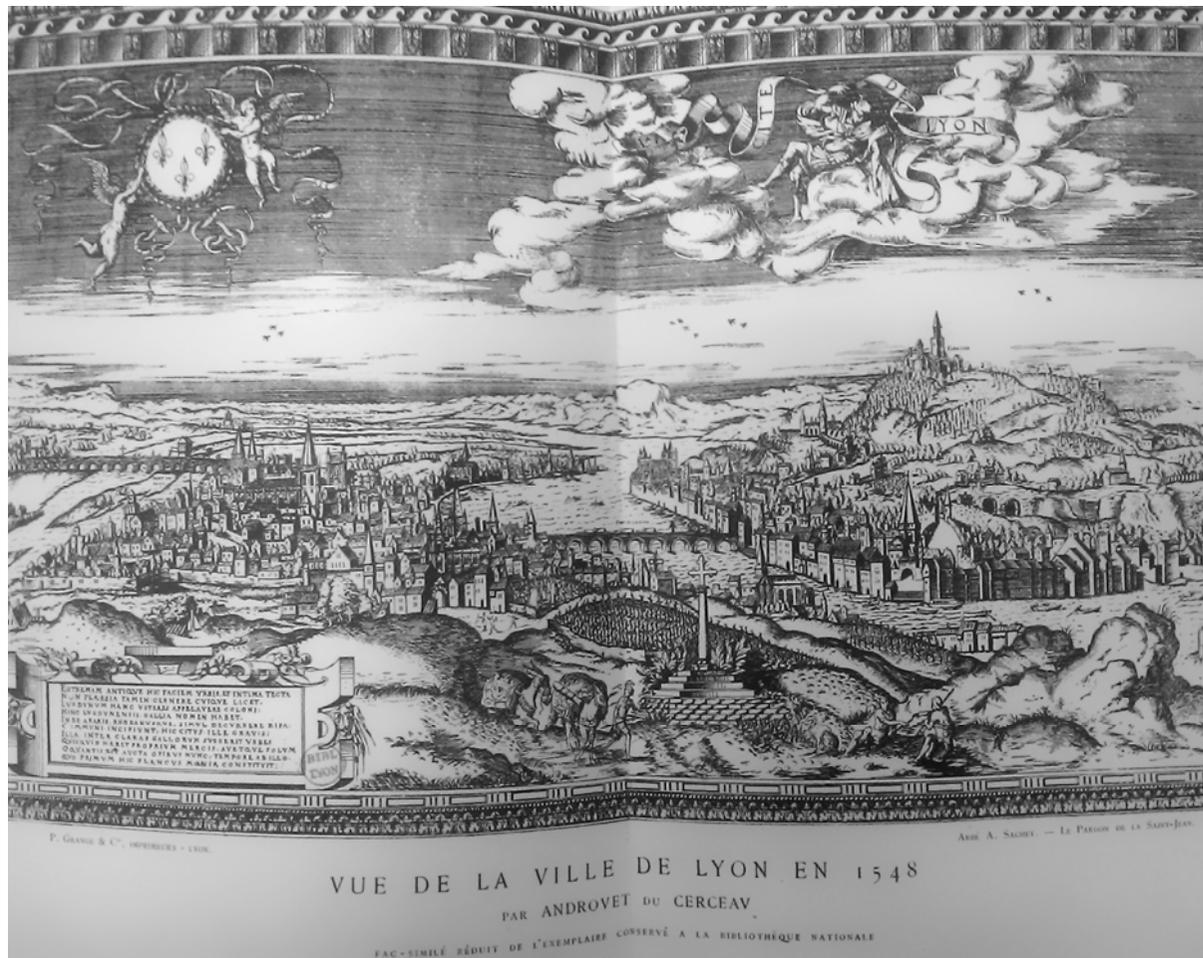


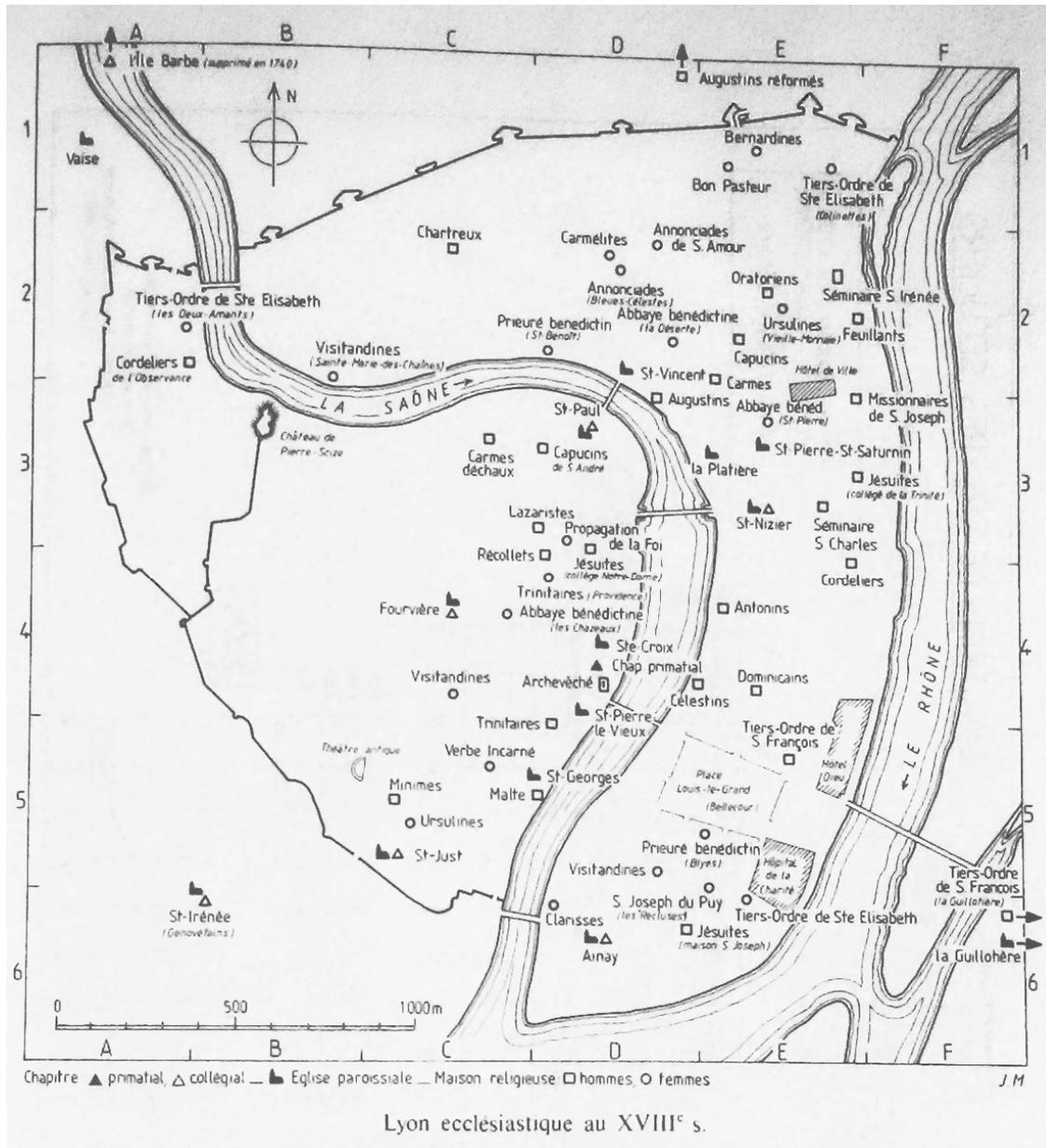
Les congrégations, une présence diffuse dans la ville

Pour comprendre le rôle des congrégations, il est important de faire la distinction entre le clergé régulier et le clergé séculier. **Le clergé séculier** vit dans le siècle, suivant une organisation de l'église en paroisses, avec les prêtres, les diacres, les archevêques, *mais aussi les*



és locales, imaginaire / Message de l'Eglise de Lyon au monde





exercer un pouvoir temporel. Le **clergé régulier** regroupe quant à lui les hommes ou les femmes qui, rassemblés en congrégations dans une abbaye, un monastère, un prieuré, se sont mis hors du siècle, et observent une règle monacale propre à leur ordre. Ils sont en principe soumis à l'autorité de l'archevêque, mais dans bien des cas, une règle d'exemption leur permet d'échapper à cette tutelle, les monastères étant alors directement placés sous l'autorité du pape.

A Lyon, la première congrégation monastique s'installe à l'**Ile Barbe** dès le 5^e siècle. Il s'agit de l'un des plus anciens de toute la Gaule qui suit sans doute le modèle des monastères martinien, puis lériniens, avant de suivre la règle de saint Benoît au 9^e siècle. Le monastère bénéficie très tôt d'une règle d'exemption et d'immunité et jouit donc d'une relative indépendance. Pour autant, il aura des liens réguliers avec les archevêques de Lyon (Rubellin, 2003, p. 273). Il est le centre d'importants pèlerinages du 13^e au 17^e siècle.

Les Bénédictins, ordre fondé en 529 par saint Benoît de Nursie (480-547), s'implantent tôt à Lyon. L'abbaye bénédictine de Saint Pierre, aujourd'hui aux Terreaux, est attestée dès le 7^e siècle. Puissante et riche, elle recrute ses moniales dans la haute société. Elle est abandonnée à la Révolution. L'abbaye d'Ainay qui suit, elle aussi, la règle de saint Benoît est antérieure au 9^e siècle. Il s'agit d'une puissante abbaye qui possède un important foncier et qui exercera longtemps le pouvoir temporel sur la presqu'île. Ne bénéficiant d'aucun privilège d'exemption, elle fait partie de l'Eglise de Lyon. Elle sera sécularisée et dotée d'un chapitre de chanoines au 17^e siècle. Les bâtiments abbatiaux sont vendus à la Révolution puis détruits.

« Lyon ecclésiastique au XVIII^e s »,
dans *Mélanges offerts à André Latreille*,
Centre d'histoire du catholicisme lyonnais, Lyon, 1972, p. 343.

Les **Dominicains**, ou **Jacobains** s'installent en 1218, montée du Gourguillon, à l'initiative de saint Dominique lui-même. En 1245, ils font construire un monastère sur la Presqu'île, ainsi que la chapelle Notre Dame de Confort. Ayant obtenu le droit de sépulture, de nombreuses grandes familles de la région se font inhumer dans leur cimetière, en



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

échange de legs ou de dons. Cet ordre mendiant et prêcheur va jouer un rôle influent à Lyon, notamment sur le plan intellectuel puisque c'est à eux qu'Innocent IV confie l'enseignement à l'École de théologie qu'il ouvre à Saint-Jean. L'ordre jouera également un rôle important lors de la tenue du second concile de Lyon, en 1274. En 1316, c'est dans leur couvent que se tient le conclave qui élira le nouveau pape, Jean XXIII. *La légende dorée*, le premier livre imprimé en français en 1476, est l'œuvre d'un Dominicain, Jacques de Voragine. D'autres ouvrages suivront, les Dominicains ayant compris l'importance de l'imprimerie pour leur mission prédicative. La puissance de l'ordre est confortée par la protection des Florentins qui s'installent à Confort au 15^e siècle, un lien qu'illustre bien la proximité entre Thomas Gadagne et Sante Pagnini, l'un des Dominicains lyonnais les plus célèbres. Après la Révolution le couvent et l'église sont détruits, mais les Dominicains se réinstallent aux Brotteaux où est édifié un nouveau couvent, rue Tête d'Or, qu'ils occupent toujours. A travers l'association Agora Tête d'Or, ils continuent de jouer un rôle de réflexion et d'animation de la vie intellectuelle et culturelle lyonnaise. En 1951, les Dominicains de la province de Lyon fondent la revue *Lumière & Vie*.

Les **Franciscains**, ou **Cordeliers**, s'implantent à Lyon en 1220, sur le site de l'Eglise Saint Bonaventure aux Cordeliers, où s'élevait autrefois un monastère. Là encore, il s'agit d'une congrégation puissante et populaire, qui accueille de nombreuses confréries. « *Devenue aujourd'hui un sanctuaire, sans mission paroissiale, l'église Saint Bonaventure est un des rares témoins des grands ensembles conventuels lyonnais, particulièrement victime du vandalisme ; sa situation au cœur de la Presqu'île et la fréquentation qu'elle induit rappellent qu'elle a joué un rôle majeur dans l'histoire religieuse, politique et sociale de Lyon* » (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009, p. 1164).

Les ***Jésuites** arrivent à Lyon en 1565, à la demande du Consulat qui leur confie la charge du Collège de la trinité.

Les **Oratoriens** s'installent à Lyon en 1617, puis sur les pentes de Croix-Rousse entre 1621 et 1630, et édifient une église (aujourd'hui Saint Polycarpe). C'est à eux que le Consulat confiera l'enseignement, au collège de la Trinité, lors de la suppression de la Compagnie de Jésus, en 1762.

Ces quelques exemples ne peuvent à eux seuls restituer la diversité des ordres qui s'implantent à Lyon. Au 17^e siècle, dans le sillage de la réforme décidée lors du Concile de Trente, apparaît ici une véritable constellation d'ordres religieux : Feuillants, Capucins, Augustiniens, Carmes, Carmélites, Annonciades, Visitandines, Récollets, Ursulines, Célestins, Joséphistes, Minimes,... Comme en témoigne la carte ci-dessus, l'urbain porte la marque disséminée de cette richesse. Derrière cette diversité, il faut également lire des conflits entre congrégations, portant sur des biens fonciers, et une certaine concurrence d'influence, entre séculiers et réguliers, d'une part, et entre les différents ordres, notamment ceux qui vivent de legs et de dons.

*Ordres mendiants

Voir aussi « Communautés séculières et religieuses dans l'ancien diocèse de Lyon », Henri Hours, *Eglise à Lyon*, 1992, n°4, 6, 7, 8, <http://goo.gl/cwPY>.



Pierre Valdès et les Vaudois (12^e siècle) : la réforme avortée

Au 13^e siècle, Pierre [?] Valdès ou Valdo cherche à promouvoir un mouvement de retour à la pauvreté de l'Eglise. Ce riche laïc dont on sait très peu de choses sinon qu'il pouvait être marchand ou, plus sûrement, gestionnaire des biens de l'Eglise, abandonne ses possessions pour mener une vie de mendicité. Il ne cherche pas à rompre avec l'Eglise, mais tente de la réformer en se faisant le promoteur d'une Eglise pauvre, proche du peuple, prêchant dans une langue que tous comprennent. Pour preuve, il entreprend en 1179 un voyage à Rome où il est reçu par le pape à qui il demande l'autorisation de prêcher, autorisation qu'il obtient à la condition que son évêque, Guichard de Pontigny, agréé également. C'est le successeur de Guichard, Jean Bellesmains, qui l'expulse de la ville avec ses disciples en 1182. Les pauvres de Lyon ou Vaudois quittent Lyon et se réfugient en Provence, en Languedoc et dans les vallées alpines, formant une diaspora « à l'échelle du continent » (Audisio, 1992, p. 432). Ce mouvement dénoncé comme hérésie en 1184 « préfigure l'apparition, au début du 13^e siècle, des ordres mendiants et



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

de leur volonté réformatrice, menée cette fois par des clercs, de l'intérieur de l'Eglise » (Dictionnaire historique de Lyon, 2009, p. 1342).

Il y eut d'autres mouvements piétistes au 12^e siècle, même si tous n'ont pas eu le même développement. La particularité du valdéisme est qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation immédiate. Au contraire « [...] **Valdès et ses premiers disciples ont très probablement entretenu, durant une dizaine d'année (entre 1170-1173 et 1182), des rapports de collaboration avec Guichard, ancien abbé de Pontigny, devenu archevêque de Lyon** » (Rubellin, 2000, p. 40).

L'exemple de Valdo, réprouvé par les Catholiques, est au contraire mis en avant par les Protestants qui voient en lui une volonté de réforme et de retour à l'Eglise de Lyon des premiers temps, apostolique, telle qu'elle était sous Irénée. C'est ce dont témoigne un ouvrage écrit par un Protestant anonyme, peut-être M. Claparède ou Emile Guers : « **Depuis Agobard jusqu'à Pierre Valdo, Lyon n'offre (à notre connaissance) aucun fait qui mérite d'être relevé. C'est une triste solitude: on se hâte de la traverser pour arriver au douzième siècle. Alors une grande œuvre de la grâce de Dieu vient réjouir le cœur. On y voit se rallumer la sainte flamme de la foi, de l'espérance et de l'amour. [...]** A mesure qu'il acquérait une connaissance plus complète de l'Ecriture, Valdo s'aperçut qu'un grand nombre de doctrines et de cérémonies, introduites dans la religion nationale, se trouvaient en opposition directe avec le témoignage de Dieu. Alors, enflammé de zèle pour la gloire du Seigneur et d'amour pour les âmes, il élève une voix forte et courageuse contre toute espèce d'abus et de superstitions ; il condamne et l'arrogance du pape et les vices dominant du clergé ; et peu content d'attaquer l'erreur, il établit la vérité dans sa simplicité primitive, insistant avec force sur l'influence pratique qu'elle doit exercer sur notre cœur et sur toute notre vie. Et pour démontrer mieux l'immense distance qu'il voyait entre le Christianisme de la Bible et celui de Rome, il en appelle à la vie des premiers disciples de Jésus-Christ. **Son exemple donnait à ses leçons une force prodigieuse. [...]** Valdo était évidemment un homme que le Seigneur avait enrichi des dons les plus distingués, et l'un de ces personnages extraordinaires qu'il suscite de temps en temps pour le bien de son Eglise ; mais il n'a pas eu de biographe qui fût en état de rendre justice à ses dons et à son caractère » (Anonyme, 1827, pp. 18, 26, 30).



Les ordres mendiants

Les ordres mendiants s'installent à Lyon au 12^e siècle, peut-être parce que la ville avait été le théâtre des changements dont Valdo annonçait les prémises. Les Frères Prêcheurs (ou Dominicains ou Jacobins) en 1218, montée du Gourguillon, avant de descendre, en 1235, dans la Presqu'île, actuel quartier des Jacobins. Entre 1220 et 1226, s'installent les Frères Mineurs (ou Franciscains ou Cordeliers), près de la place des Cordeliers. Les Carmes, en 1291-1305, les Clarisses, en 1304 et les Augustins en 1319, vers ce qui est aujourd'hui le quartier de la Martinière. (Avec Rubellin, 2003). « *A côté des Mendiants, des laïcs donnaient aussi l'exemple de la pauvreté volontaire : c'était des reclus ou recluses, qui vivaient soit à la campagne, aux lieux de passage fréquentés, soit aux portes des villes. Ainsi, dans les onze recluseries, dépendant de différentes églises, qui entouraient l'agglomération lyonnaise, les ermites tiraient leur subsistance de dons et de legs et venaient eux-mêmes en aide aux malades, aux passants en détresse* » (Gadillé, 1983, p. 87).



L'immolation des étudiants de Lausanne (16^e siècle)

En 1553, cinq étudiants français de retour de Lausanne où ils ont suivi les enseignements de Pierre Viret et Théodore de Bèze sont brûlés place des Terreaux pour leurs idées réformées. « *Cet épisode témoigne en tout cas de la vigueur avec laquelle, après le laxisme des années de l'épiscopat d'Hippolyte d'Este, dû tant à son absence qu'à sa modération vis-à-vis de la Réforme, de cardinal de Tournon et les autorités locales entendent désormais défendre l'orthodoxie et signifier aux calvinistes genevois que Lyon ne sera plus la porte d'entrée de la Réforme, [...]* » (Dictionnaire historique de Lyon, 2009 ; p. 754).

L'immolation des étudiants de Lausanne est un événement important de la mémoire du protestantisme et appartient au « *martyrologue fondamental des*



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

réformés» (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009, p. 755). « **Les cinq Etudiants qui vont nous occuper brillent au premier rang parmi les martyrs français aux jours de la réformation.** [...] Tous les actes qui nous restent de ces généreux martyrs de Jésus, le récit fait par eux de leurs disputes avec les ennemis de l'Evangile, et des grâces signalées qu'ils reçurent dans leur captivité, leurs lettres à leurs parents, à leurs amis, à leurs frères en Jésus-Christ, ne le cèdent peut-être, ni pour la lumière ni pour l'action, à rien de ce que nous connaissons de plus riche parmi les monuments les plus remarquables de l'Eglise du Seigneur » (anonyme, 1827, pp. 41 et 45-46).



Réforme protestante : la première concurrence

Proche de Genève où naît la Réforme au début du 16^e siècle, Lyon est une porte d'entrée pour les idées nouvelles ainsi qu'un centre stratégique de diffusion puisque y travaillent de nombreux imprimeurs. La ville est relativement favorable à la Réforme et des habitants de tout milieu commencent à afficher publiquement leur appartenance. On estime que 20 000 Protestants vivent à Lyon, soit un tiers de la population. Les autorités religieuses réagissent brutalement, en arrêtant cinq étudiants revenant de Lausanne qui seront brûlés. C'est le début d'une dure répression et d'affrontements qui relèvent de la guerre civile. En 1562, les Réformés s'emparent de la ville, aidés par les troupes armées du baron des Adrets qui pillent les églises et détruisent les symboles du catholicisme. Acquisée à la Réforme, Lyon est alors « la nouvelle



Le sac de Lyon par les calvinistes en 1562 (Anonyme, XVII^e s.) Musée Gadagne, Lyon

Genève» jusqu'en 1567 date à laquelle les Catholiques la reprennent et en chassent les Protestants. Ceux qui restent seront massacrés en 1572. Cet épisode positionne la ville sur une ligne assez dure et hostile au protestantisme : « *Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que Lyon devienne en 1589 un des bastions de la Ligue, fondée sur le refus de voir succéder à Henri III un prince protestant* » (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009, p. 1104). La petite communauté qui est présente au 17^e est à nouveau chassée par la révocation de l'édit de Nantes. Il faut attendre le 18^e pour que réapparaisse le culte, d'abord à la Croix-Rousse puis à Vaise et aux Charpennes. On compte plus de 3000 Protestants au 19^e siècle.

Avec Berthod & Comby, 2007.



Vœu des échevins de 1643

Après que plusieurs épidémies de pestes ont ravagé la ville en 1628-1629, 1631 et 1638, les édiles de la ville se placent sous la protection de la Vierge et lui adressent une supplique. Une procession à Fourvière et une offrande scellent le vœu qui est renouvelé chaque année le 8 septembre. Si la Révolution a mis un terme à cette cérémonie, elle reprend vie sous Francisque Collomb et se perpétue depuis, preuve de la fermeté du lien historique entre la ville et l'Eglise (voir *Dictionnaire historique de Lyon*, 2009)



Lien entre la gastronomie et l'histoire religieuse lyonnaise, le coussin de Lyon, créé en 1960 par le chocolatier Voisin, reprend sous forme de confiserie le coussin sur lequel est déposé l'offrande des édiles à la Vierge.



Pluralité des courants chrétiens /



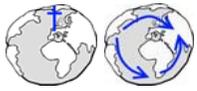
Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde



Les Jésuites, une influence en longue durée

La présence de la Compagnie de Jésus à Lyon s'inscrit dans la longue durée. De fait, les Jésuites auront, plus que n'importe quel autre ordre, un pouvoir tant religieux que politique, notamment par le biais des confréries et des congrégations et la présence de leurs membres au collège de la Trinité par laquelle ils tiennent l'enseignement. Incontestablement, leur influence aura été considérable sur la ville. **« Partie prenante de l'histoire de la cité, ils en font les évolutions, voire les révolutions, tantôt accueillis et célébrés, tantôt haïs et chassés ménagement. Aujourd'hui encore, Lyon vit de leur héritage, à travers la splendeur de la chapelle de la Trinité, la richesse des fonds anciens de la Bibliothèque municipale, qui conserve aussi leur ancienne bibliothèque des Fontaines à Chantilly (Oise), ou par le rayonnement international de la collection *Sources chrétiennes. La topographie urbaine est marquée de leur présence, du lycée Ampère, qui est leur ancien Collège, au Petit-Collège de Saint-Jean, de leur maison des Brotteaux, qui abrite la mairie du 6^e arrondissement, au scolasticat de Fourvière devenu le Conservatoire de Lyon. Les noms du père Martellange et du père *Ménéstrier, de saint Claude La Colombière, du père Chaize, confesseur de Louis XIV, du cardinal de Lubac attachent pour toujours la renommée de la Compagnie à celle de Lyon, dont l'audience au Proche-Orient tient en partie au rôle qu'y a joué la Mission jésuite du Levant et dont la réputation de capitale de la Résistance doit beaucoup à l'action des jésuites de Fourvière »** (Dictionnaire historique de Lyon, 2007, p. 708).

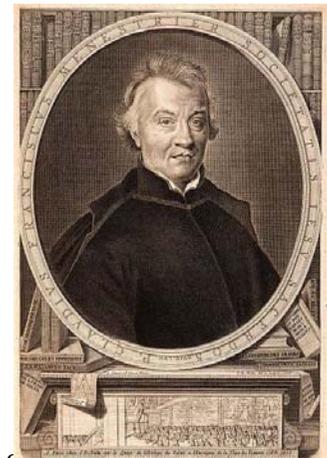
Les Jésuites arrivent à Lyon en 1565 à la demande du Consulat qui souhaite leur confier la charge d'enseignement au collège de la Trinité. Bernard Hours rappelle que ce choix est dicté par des raisons politiques, au moment de la « reconquête de la ville » (Hours in Hours & Fouilloux, 2005, p. 8), lorsque les catholiques de Lyon tentent d'éliminer l'influence protestante. Si leur implantation, que Bernard Hours qualifie de « greffe » (*idem*), à aussi bien pris, c'est en raison de deux facteurs essentiels. D'abord le puissant réseau d'influence qu'ils ont pu créer en formant les élites de la ville à la Trinité, à

Notre-Dame du Bon Secours (dès 1630) et au noviciat Saint-Joseph (dès 1606). Ensuite, parce qu'ils ont développé très tôt un important réseau de congrégations et de solidarité impliquant les laïcs. Ainsi se noue un lien très fort entre eux et la ville, ville qui compte sur eux pour l'intégrer pleinement au royaume, ce qui se fait avec éclat par l'entremise de Pierre Cotton, confesseur de Henri IV puis de son fils, Louis XIII, ou de *Claude Ménéstier. Les relations entre les Jésuites et la ville se distendent lorsqu'ils se trouvent au cœur d'un combat visant à les éliminer de France, puis à la Révolution, mais reprennent, plus lâches cependant, dès 1830, au moment de leur rétablissement. Les liens avec la bourgeoisie sont puissants, notamment avec les courants traditionalistes et s'incarnent particulièrement dans la *Congrégation des Messieurs. Au 20^e siècle, certains Jésuites prendront leur distance avec les milieux de la droite traditionnelle, impulsant la création de la *Chronique sociale. Ce changement correspond au moment où le centre de gravité des Jésuites se déplace de la *Congrégation des messieurs qui subit un certain déclin, au scolasticat de Fourvière qui s'installe à Lyon. **« C'est une intimité spirituelle et idéologique qui s'est alors créée entre la Compagnie et le milieu dévot, nourrie sans doute d'une même culture de la persécution et d'une mémoire obsidionale entretenue par les épisodes anticléricaux du siècle. Cette intimité a fécondé le catholicisme social lyonnais [...] comme elle a promu largement le rayonnement de la ville dans la seconde moitié du XIX^e siècle »** (Hours in Hours & Fouilloux, 2005, p. 12).



Claude-François Ménéstrier (1631-1705)

French historian and heraldist Claude-François Ménéstrier (1631-1705), Jean-Baptiste Nolin (1657?-1708) after Pierre Simon le Vieux (b. 1640), 1688, Bibliothèque nationale de France



Né à Lyon, Claude-François Ménéstrier étudie au Collège de la Trinité. Devenu



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



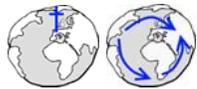
Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Église de Lyon au monde

jésuite, il est professeur dans plusieurs écoles de la région avant de revenir enseigner à la Trinité. Héraldiste, théologien et historien, auteur de 142 ouvrages répertoriés, il est aussi metteur en scène de ballets et de théâtre et organisera notamment les festivités qui accueillent Louis XIV lors de son passage à Lyon en 1658. Cet événement lui vaut une très large renommée et il intervient dans tout le royaume. « *L'œuvre du père Ménéstrier dépasse largement Lyon, mais c'est dans cette ville que sa célébrité est née. Il incarne l'esprit cultivé, l'honnête homme défenseur d'un humanisme dont la ville est porteuse au cours de son histoire. Il est également celui qui comprend que rédiger l'histoire d'une ville participe à la construction de son identité, ce qui est fondamental pour construire un sentiment d'appartenance* » (Dictionnaire historique de Lyon, 2009, p. 835).

Avec Van Damme, 1995.

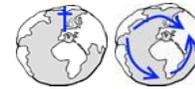


Congrégation des Messieurs de Lyon, société discrète d'influence

La Congrégation des Messieurs de Lyon est une compagnie discrète, fondée en 1802 par Benoit Coste, visant la rechristianisation des élites après la Révolution, une période qui marque un fort renouvellement du catholicisme. La direction spirituelle est assurée par les Jésuites. « *Elle devient une pépinière d'élites catholiques contre-révolutionnaires, engagées dans les causes ultramontaine et monarchique* » (Dumons in Hours & Fouilloux, 2005, pp. 133-134). Représentant un catholicisme intransigeant, donnant une large place aux œuvres, elle regroupe les élites lyonnaises contre-révolutionnaires qui créeront le *Nouvelliste* (voir presse) ainsi que les facultés catholiques (voir enseignement).

« *Cette activité caritative – visite des malades et des mourants, catéchisme, patronage – est un des éléments de la sanctification personnelle que propose la congrégation, car son intérêt pour les pauvres n'a pas pour but, à la différence du saint-simonisme, d'apporter une réponse à la question sociale, mais de sortir les pauvres de l'irrégion. Cette congrégation, par le poids social, économique, voire politique de ses membres au sein des bourgeoisies*

lyonnaises, occupe une place centrale à Lyon jusqu'en 1914 dans tout ce qui relève de l'action sociale catholique. Son compagnonnage rigoureux en fait une association à laquelle l'opinion prête un pouvoir démesuré ; si tel n'est pas le cas, en revanche, son influence sur le catholicisme lyonnais est très forte. Elle perdure après la Grande Guerre, mais perd de son influence au cours du 20^e siècle, au profit de nouvelles structures et de nouveaux hommes perpétuant, en le renouvelant, le catholicisme social lyonnais » (Dictionnaire historique de Lyon, 2007, p. 330).



L'église constitutionnelle et le martyr de 1793

Après la Révolution, le décret de 1790 organise la Constitution civile du clergé et réforme en profondeur l'organisation de l'Eglise de France. A Lyon, la



conséquence de cette loi est de diviser les catholiques entre ceux qui acceptent et ceux qui refusent cette nouvelle organisation. « *Les congrégations qui n'ont pas une activité hospitalière ou enseignante sont dissoutes. Ceux qui veulent continuer la vie conventuelle se regroupent. Lyon et ses environs comptent 16 communautés d'hommes avec 247 religieux : 147 optent pour l'abandon. Les religieuses persévèrent presque toutes. [...] Chapitre et collégiales disparaissent. Evêque et curés sont élus comme les autres fonctionnaires départementaux. L'Etat assure le traitement du clergé qui doit exercer gratuitement son ministère* » (Berthod & Comby,



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

2007, p. 107). De plus, les ecclésiastiques doivent prêter un serment d'allégeance au roi et à la Constitution. On voit quels troubles cette nouvelle organisation a pu faire naître dans l'Eglise de Lyon qui, de fait, se divise entre les jureurs et les non-jureurs, réfractaires qui organisent des cultes cachés et des missions. Après la chute de la Monarchie, le régime se montre encore plus dur contre l'Eglise. Lyon connaît alors des événements parmi les plus durs de son histoire et tombe face aux troupes de la Convention, en 1793. Les églises sont détruites, beaucoup de religieux, réfractaires ou non, sont enfermés. « *Quand, en 1793, la Convention a décidé que Lyon serait détruite, un véritable traumatisme en est résulté, rapporte Christian Delorme. Ce choc a provoqué non seulement le réveil du conflit avec Paris, mais aussi le surgissement de l'Eglise comme identité de recours pour la ville, face à une Révolution qui prétendait l'éliminer.* » (L'Express, 2000). On peut aller plus loin et ajouter que cet événement a renforcé le martyrologue lyonnais fondateur de 177. Pour un auteur comme l'abbé Aimé Guillon, cet événement se place dans la ligne constitutive de l'identité lyonnaise. Il n'est pas inutile de le citer au long : « *Cette antique métropole des Gaules y fut par excellence, depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à nos jours, la terre des Martyrs. Son Eglise, d'abord fécondée, fortifiée par le sang des Pothin, des Irénée, et de tant d'autres illustres confesseurs de la Foi, en 177 et 203, a toujours semblé depuis lors avoir le glorieux privilège de la faire triompher de la même manière dans toutes les persécutions. L'arianisme de Gondebaud, vers 501, le paganisme des Sarrasins, en 732, et des Huns, vers 930, ne purent pas ébranler davantage la foi des Lyonnais que ne l'avoient fait les cruautés de Marc-Aurèle et de Sévère à leur égard. Quand, dans la suite des temps, en 1567, l'Enfer excita contre leur sainte et pure croyance les enfans de Calvin, et que ceux-ci commirent à Lyon, notamment en 1558, toutes les impiétés imaginables, raffinant l'art des persécutions, spoliant, dévastant les temples, abattant, effaçant les images religieuses, faisant ainsi dès lors comme un essai des destructions, des sacrilèges et des meurtres par lesquels, deux siècles plus tard, une révolution soi-disant philosophique ravageroit la France (1), les fidèles de Lyon montrèrent que, dignes de leurs ancêtres, ils sauroient, à leur exemple, braver désormais tous les périls pour conserver la Foi. [...]* Dans le diocèse de Lyon, peut-être plus qu'en beaucoup d'autres, on n'avoit vu qu'un petit nombre de prêtres, en 1791 et 1792, adhérer à la schismatique constitution civile du clergé ; et ce petit nombre se composoit d'esprits foibles, [...] Mais quand Lyon fut réduit à ouvrir ses portes aux assiégeants, les ennemis de la religion se promirent bien d'y exterminer non

seulement tous les prêtres, mais encore toutes les personnes qui y faisoient profession de piété. [...] C'est ainsi qu'à Lyon, dans le court espace d'environ quatre mois, furent envoyés au dernier supplice, non seulement plus de cent vingt prêtres, purs de tout serment révolutionnaire, et parmi lesquels il s'en trouvoit plusieurs de différens autres diocèses, réfugiés à Lyon, mais encore presque autant de laïcs de l'un et l'autre sexe, invariables comme eux dans leur attachement à la religion catholique. » (Guillon, 1821, pp. 296, 297, 305).

Ces divisions, qui sont liées au mouvement révolutionnaire, vont se retrouver tout au cours du siècle suivant, notamment en 1892, lorsque le pape prênera l'adhésion à la République (Voir Petite église de Lyon).



Ultramontain ou la fidélité à Rome

« *L'histoire lyonnaise s'inscrit dans la bataille pour la maîtrise de l'Eglise de France, entre les ultramontains (les chrétiens de Rome) et les Joanniques (les chrétiens d'Orient). Et à Lyon, nous sommes dans une tradition, qui n'est pas ultramontaine. Nous ne sommes pas les enfants de Rome. L'église, à Lyon, est une église de l'Orient, de Smyrne et d'Ephèse... Parce que Saint-Irénée, qui fonde Lyon, est un Turc. Enfin, il représente l'église d'Orient. Il rend un énorme service à Rome, parce qu'il établit la dynastie des papes ultramontains : il explique que, de Saint-Pierre aux autres, on peut établir la suite des papes. Autrement dit, il construit à Rome l'autorité dont il se défie. Mais il se blesse lui-même ce faisant, parce qu'il n'est pas de cette tradition-là. Saint-Irénée est un serviteur* » (Brachet, 2008, p. 4).

La place de Lyon est ainsi à part. Fille de l'Eglise d'Orient, elle assoit pourtant l'autorité de Rome, même si elle conserve des traits gallicans jusqu'à la réforme carolingienne. A compter de cette date, l'Eglise de Lyon s'affirmera plutôt dans sa fidélité au pape. Peut-être est-ce du au fait que deux conciles s'y tinrent. Ultramontaine, elle l'est en tout cas au 19^e siècle, dans le soutien qu'elle accorde au pape contre Napoléon. C'est même à Lyon qu'est imprimé le texte de la bulle excommuniant l'empereur, et c'est de là qu'il sera diffusé dans toute la France.



Pluralité des courants chrétiens /



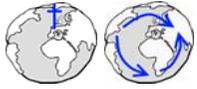
Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde



La « Petite Eglise de Lyon » et le refus du Concordat

La « Petite Eglise de Lyon » s'inscrit dans les courants jansénistes, anticoncordataires, qui se sont développés à Lyon au 18^e siècle. Défendu par Claude-François Desfours de la Genetière ou le père Jean-Dominique Chaix, il s'agit d' « une doctrine lyonnaise hors de toute influence externe et attachée aux règles et usages de l'Eglise ancienne [...] La « Petite église de Lyon » est différente de celle de Vendée et a traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous en se maintenant à la Croix-Rousse. La famille Berliet en fait partie et les écoles ont fonctionné grâce aux revenus des vignes beaujolaises léguées par le curé Germain à la « Petite Eglise de Lyon » » (Dictionnaire historique de Lyon, 2009, pp. 998-999).

« Claude-François Desfours de la Genetière (1757-1819), miraculiste, anticoncordataire, est un acteur majeur dans l'histoire de la « Petite Église » de Lyon, qu'analyse en détail J.-P. Chantin. Desfours est oratorien, héritier passionné de Port-Royal, et d'une fortune paternelle qui lui permet de soutenir les fragments dispersés des fidèles de Mâcon, Saint-Étienne et Lyon. Fidèle à l'enseignement du dominicain Bernard Lambert, de vingt ans son aîné (1738-1813), qui avait bénéficié de la protection de l'archevêque de Lyon, s'était opposé à la constitution civile du clergé, après avoir publié en 1786-1787 un ouvrage favorable aux convulsions à secours, les plus sacrificielles, et de plus haut sacrilège pour les dévots. Il s'était également engagé dans le débat complexe prônant le « retour des juifs », qui s'entend comme conversion à rebours de l'Eglise en une allégeance première à la loi mosaïque » (Vidal, 2001, p. 7).

« Le groupe des convulsionnaires lyonnais est radicalement opposé au Concordat. Il y voit une usurpation des sièges épiscopaux d'Ancien Régime. De même qu'il a massivement rejeté la constitution civile du clergé, il rejette cette nouvelle organisation et considère que le pape usurpe ses droits en la matière, tout comme la constitution civile du clergé était illégitime pour déposer les prêtres réfractaires.

En 1802 le père Chaix, un des rares prêtres membre du groupe lyonnais (qui se caractérise par une forte proportion de laïcs et quelques Réguliers), publie un « Catéchisme pour le Concordat ». Cet ouvrage est fondateur pour l'opposition lyonnaise au concordat. Il refuse l'intervention d'un gouvernement dans des questions d'Eglise, conteste les modifications culturelles (par exemple la réduction des fêtes chômées) et disciplinaires. Le père Chaix prône un refus de communication avec l'Eglise nationale de son temps, tout en réfutant le terme de « Petite Église », puisque selon lui il n'est pas sorti de l'Eglise universelle⁵⁴.

Les membres du groupe lyonnais se placent donc dans une posture de groupe d'opposants religieux à l'Eglise. À partir de 1832, ils n'ont plus de prêtre. Cela modifie leur façon de vivre et l'évolution du groupe. Il n'y a pas de prosélytisme mais au contraire un repli communautaire. Ils ne participent pas à la messe paroissiale mais disent entre eux des offices à l'aide d'ouvrages anciens, datant principalement de l'épiscopat de monseigneur Malvin de Montazet. On s'instruit avec le catéchisme du même Montazet, encore édité en 1844, ainsi qu'avec les ouvrages convulsionnaires de Desfours de la Genetière (Les Trois États de l'Homme, rééd. en 1851) ou, en 1886, les Consolations pour les fidèles en temps de persécution de Demaris⁵⁸. Le souvenir de Port-Royal et des jansénistes du xviii^e siècle est permanent, notamment par les prières au « saint évêque de Senez » (Jean Soanen) ou par les litanies des « saints jansénistes » qui sont récitées [...].

Les Lyonnais embauchent certains ruraux venus de paroisses jansénisantes des Dombes et du Beaujolais, par exemple. On se regroupe en fabriques, on vit en quartiers. Le quartier de la Croix-Rousse à Lyon est réputé être le bastion des anticoncordataires. De riches membres de l'Œuvre, comme les familles Bergasse, et plus tard la famille Berliet ou la famille Rolland, fournissent travail et relations aux autres membres du groupe. Des possessions viticoles dans le Beaujolais permettent également de financer le groupe. Des écoles sont créées, afin d'instruire les enfants dans la tradition port-royaliste. Elles existent toujours aujourd'hui. Le groupe lyonnais se maintient, depuis le xix^e siècle, à environ 400 personnes » (Wikipedia).





L'Eglise et la Franc-maçonnerie

Bien que souvent la Franc-maçonnerie ait trouvé en l'Eglise catholique un adversaire farouche, notamment dans ses courants radicaux et royalistes, représentés par la Congrégation des Messieurs, de nombreux religieux lyonnais ont eu des liens assez forts avec elle, surtout avec le courant spiritualiste installé à Lyon en 1761 par Jean-Baptiste Villermoz qui souhaitait créer un syncrétisme entre christianisme et ésotérisme. « Sa démarche est liée à ce que l'on appelle « l'école mystique lyonnaise ». Willermoz croit en une forme de christianisme ésotérique qui trouverait, dans un cadre nouveau, des possibilités de se développer. Sur son chemin, il croise, en 1768, un certain Martinès de Pasqually, originaire de Grenoble. Cet homme veut, de son côté, ouvrir une voie en marge d'une Eglise qui ne répond plus à sa mission, même s'il se réclame toujours de la religion catholique. Impatient, Willermoz noue ensuite des relations avec le comte Louis-Claude de Saint-Martin, un pur mystique qui trouvera cependant ce qu'il cherche en dehors de la maçonnerie. A l'Ordre martiniste qui lui survivra, adhéreront aussi bien, au XIXe siècle, un certain docteur Gérard Encausse, plus connu à Lyon sous le nom de Papus, que l'écrivain Maurice Barrès ou le Sâr (le mage) Peladan... [...] **A la veille de la Révolution de 1789, on peut établir l'existence à Lyon de 1 383 maçons dont 1 040 se répartissent ainsi : 656 négociants ; 25 bourgeois ; 122 nobles ou gentilshommes ; 113 hommes de loi (36 notaires et avocats, 29 procureurs, 10 juges de paix et greffiers, 7 étudiants) ; 65 ecclésiastiques, dont 15 chanoines comtes de Lyon ; 12 agents de change ; 47 professions médicales (29 chirurgiens, 18 médecins et apothicaires) » (Historia, 2005).**



Frédéric Ozanam (1813-1853) et les Conférences saint Vincent de Paul (1833)

Frédéric Ozanam est considéré comme le fondateur de la Société de saint Vincent de Paul, à Paris, en 1833, société qui s'implante à Lyon en 1836 et qu'il préside lors de son retour à Lyon et qui produira des missions caritatives dans le monde entier.

Frédéric Ozanam naît en Italie en 1813 et s'installe avec ses parents à Lyon en 1816. « Son père avait conservé une foi vive et agissante, à laquelle son état de médecin donnait chaque jour l'occasion d'une pratique bienfaisante. Sa mère, dont un frère avait été fusillé sous la Terreur, appartenait à la Congrégation des Dames, filiale de celle des Messieurs, et à ce titre dirigeait une section de la Société des Veilleuses, elle-même filiale des Hospitaliers -Veilleurs. En 1822, le frère aîné, Alphonse, fut admis dans la Congrégation des Jeunes gens. La famille était animée et vivait de l'esprit même de la Congrégation : foi catholique intégrale et fidélité romaine, piété, dévouement aux œuvres de charité, volonté apostolique de rechristianiser la société après les ruines de la Révolution » (Hours, 1997 <http://goo.gl/cwPY>). Dans la classe de l'abbé Noiroto, au collège Royal de Lyon (anciennement collège de la Trinité), il rencontre Joseph Arthaud. Avec ce dernier et quelques camarades, il forme à Paris où il suit des études de droit un groupe « d'intellectuels catholiques aussi éloignés du catholicisme libéral de Lacordaire que du catholicisme intransigeant. Bref une première génération de catholiques vivant individuellement leur foi dans une société en voie de laïcisation dont ils admettent l'existence » (Faure, 2006, § 5). Toujours à Paris, il se lie avec Ampère, l'une des figures de « l'école mystique » de Lyon et fréquente, entre autres, l'abbé Lacordaire et Emmanuel Bailly. Fort de ces influences, il va associer à sa volonté caritative une vision économique pour fonder une véritable doctrine sociale chrétienne. « Docteur en droit en 1836, il revint à Lyon, où il patronna la fondation de la conférence locale Saint-Vincent de Paul, et où il rejoignit son frère Alphonse à la Congrégation des Messieurs. Il s'inscrit au barreau, plaida un peu, et occupa une chaire de droit commercial créée par la municipalité. Mais ses aspirations le portaient ailleurs: il soutint, en 1839, une thèse de doctorat sur Dante et la philosophie chrétienne; l'année suivante, il passa brillamment le premier concours d'agrégation, et obtint en Sorbonne un enseignement de littérature étrangère » (Hours, 1997 <http://goo.gl/cwPY>). Très engagé dans la lutte contre la misère sociale, Ozanam fait partie des Catholiques progressistes de son temps, favorable à la République et à la démocratie. La réflexion qu'il met en place dépasse le cadre du seul devoir de charité qui s'exerce alors à travers les œuvres et c'est en cela qu'il est un des précurseurs du catholicisme social. A 20 ans, il écrit « « nous sommes trop jeunes pour intervenir dans la lutte sociale. Il nous est ouvert une voie préparatoire. L'action charitable est un éveil de la conscience des jeunes en vue d'une action plus réfléchie sur les causes de la misère. Ozanam prolonge sa première démarche dans le Cours de Droit Commercial qu'il donne à Lyon en 1839 : "La charité ne suffit pas, car si elle



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaires /



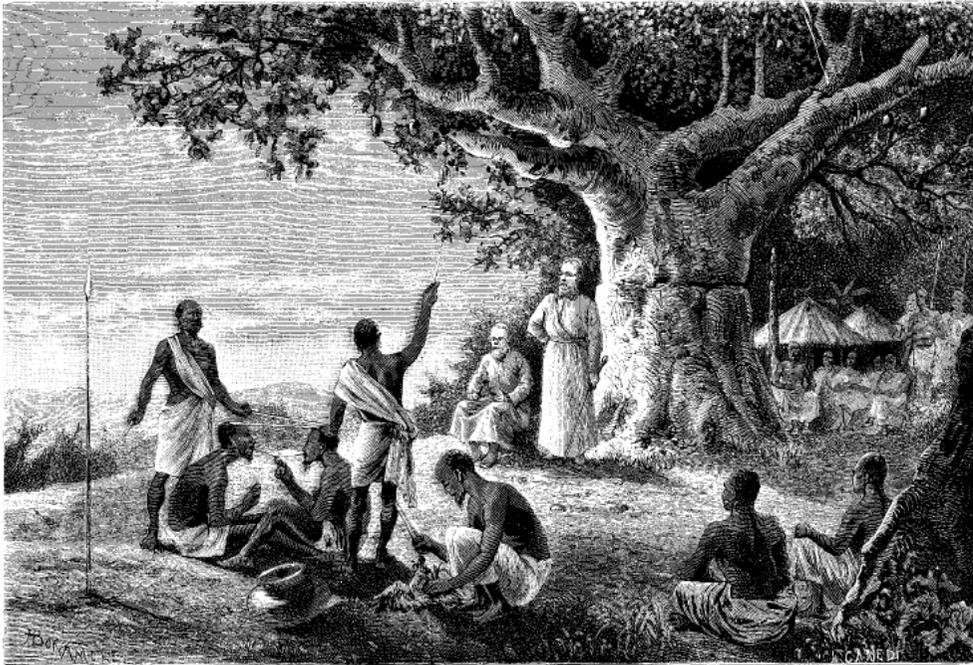
Message de l'Eglise de Lyon au monde

soigne les plaies, elle ne prévient pas les coups qui les produisent." *Préoccupé d'éviter la lutte des classes, il demande la régularisation du marché de la main-d'œuvre par les associations libres de travailleurs et un contrôle de l'Etat* » (Berthod & Comby, 2007, p. 135).

Il est béatifié en 1997 par le pape Jean-Paul II.



Lyon terre de missions



ZANGUEBAR. — Cérémonie de la fraternisation.

A. Vachez, "Les missions catholiques", Revue lyonnaise, n°5, 1883. Bibliothèque de Lyon

L'œuvre de mission s'enracine dans la tradition apostolique chrétienne, mais fut au 19^e et 20^e siècles une cause particulièrement vivante à Lyon qui y gagna la réputation de « ville missionnaire ». D'ailleurs, entre 1880 et 1962, la presse missionnaire du diocèse de Lyon ne compte pas moins de 20 titres (Essertel, 2001, p. 51). Les missions sont largement soutenues par les structures laïques lyonnaises, comme l'*Œuvre de la Propagation de la foi, de la *Congrégation des Messieurs, ou du Rosaire vivant, de *Pauline Jaricot.

Les prémices d'une vocation missionnaire à Lyon peuvent être trouvées dans la vie de **Jacques Crétenet**. Cet apprenti chirurgien-barbier, né en 1603, s'installe à Lyon durant l'épidémie de peste. Il y découvre une vocation : le service d'autrui. Il se place sous la direction spirituelle de Mère Madeleine, supérieure du monastère de Bellecour, et vit une vie humble. Il est bientôt rejoint par un cercle de disciples, dont certains devinrent prêtres, avec lesquels il forme un corps de missionnaires qui évangélisent la région. En 1661, l'archevêque de Lyon, Camille de Neuville, « *constitua les missionnaires, parvenus au nombre de quarante, en congrégation diocésaine pour les 'prédications, catéchismes et missions'* » (Hours, 2002, <http://goo.gl/qa04>). Ainsi, avant d'être destinées à l'étranger, les missions ont visé les terres françaises lorsque l'Eglise jugeait nécessaire de les rechristianiser. Après la Révolution, des missions sont organisées par les prêtres non-jureurs qui refusent l'Eglise constitutionnelle. Au moment de la Restauration, des missions ont également lieu, dont une, par exemple, à la Guillotière, en 1818, qui représente un temps fort : « *Dans le déroulement de cette mission, réapparaissent tous les stéréotypes de ce type de manifestation : quarante jours de prédication intensive, immense procession avec le concours des autorités, confessions et communions par milliers, régularisations d'unions concubines, abjuration d'hérétiques, fondation des confrérie...* » (Berthod et Comby, 2007, p. 127).

« *On admet communément que c'est en organisant partout des missions que l'Eglise de France a réussi à survivre à la persécution sous la Révolution. En réalité, le système proprement dit des missions, où l'autorité hiérarchique, brisant provisoirement le moule paroissial, dissémine les prêtres à travers une région [...] n'a pris une forme arrêtée et durable que dans un petit nombre de diocèses. Celui de Lyon a été le premier probablement à l'adopter*



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

délibérément et s'y est tenu avec une remarquable obstination, jusqu'à la mise en vigueur du Concordat. Un homme s'est fait, au nom de l'archevêque émigré Mgr de Marboeuf, le champion de cette méthode de résistance spirituelle à la déchristianisation : le vicaire Linsolas », (Latreille 1950, p. 84).

Peut-être faut-il voir ici les raisons d'une si grande vigueur des missions lyonnaises, qui comme ailleurs en France, trouve son plein essor au 19^e siècle et se caractérise par un mouvement d'expansion vers les colonies et les terres vierges.

Dès 1802, la congrégation des Frères des écoles chrétiennes est reconstituée à Lyon et envoie des missionnaires en Amérique du Nord. En 1837, l'évêché de Dubuque est créé dans l'Iowa. Il est confié à Pierre Jean Lauras, né à Lyon en 1792, l'un des fondateurs de l'Église catholique en Amérique du Nord. Claude Marie Dubuis, ordonné prêtre à Lyon, et second évêque de Galveston, au Texas, appelle près de lui 30 prêtres lyonnais. Au total, sur les quarante-quatre évêques français, douze venaient de Lyon. « **En 1895, le diocèse est toujours le premier fournisseur des Missions Étrangères de Paris (128 Lyonnais sur 1275 sociétaires). En 1899, 8 évêques et 275 prêtres missionnaires originaires de Lyon exercent leur apostolat à travers le monde** » (Berthod & Comby, 2007, p. 151).

A la même époque, c'est l'Océanie qui est la destination des Maristes. Né dans l'Ain en 1803, Pierre Chanel est massacré sur l'île de Futuna en 1841 où était implantée sa mission. Il est le premier martyr chrétien de l'Océanie et sera canonisé en 1954. **"The Marist society was formed by a group of diocesan priests for the purpose of fostering Catholic belief and practice in rural France, that is among people otherwise likely to be lost to the church. It received formal recognition by Rome as a religious order, only on condition, though, that it also undertake mission work in the Pacific, in a vast area designated Western Oceania, where Protestants had already made notable advances and where Catholicism was not officially represented. Its leader, Jean-Claude Colin, accepted this requirement and in December 1836 the first party of Marist missionaries, led by Bishop J.B Pomparlier set sail from Le havre"** (Laracy 1997, p. 188).

L'Afrique, également, fut terre de mission, sans doute la plus importante, grâce à la Société des missions africaines, créée à Lyon en 1856, par Melchior de Marion-Brésillac (1813-1859) et Augustin Planque (1827-1907) qui en prend très vite la direction. De Lyon, il organise les missions, notamment en formant des prêtres au séminaire qu'il ouvre à la Guillotière. Il insiste sur l'apprentissage des langues locales et sur la nécessité de former un clergé indigène. « *A la mort du P. Planque, en 1907, la société compte 212 membres dont 170 en mission* » (Comby, 2007, p. 25). Aujourd'hui la Société est encore présente dans 16 pays d'Afrique et témoigne, à Lyon, de son travail au travers du Musée des missions africaines.

« Comment se fait-il que la Société des Missions Africaines ait vu le jour à Lyon ? Son fondateur, Monseigneur de Marion-Brésillac, était d'origine du Sud-Ouest, et n'avait avec notre ville aucune attache. D'autre part, si Lyon, à ce moment, entretenait des relations suivies en Amérique, ainsi que dans le proche et l'extrême Orient, l'Afrique noire, en revanche, y était largement inconnue, comme partout alors. [...] A vue superficielle, on pourrait dire que le hasard joua un grand rôle : pourquoi à Lyon ? Tout bonnement parce qu'il s'y trouvait. Mais on sent bien, même en l'absence de documents, qu'il y eut autre chose. Dans le diocèse de Lyon, alors premier diocèse missionnaire du monde catholique par le nombre des départs en missions, par l'esprit qui régnait au séminaire Saint-Irénée sous la direction du supérieur M.Duplay, par la présence de la Propagation de la Foi et l'importance des sommes recueillies pour les missions, par la présence des Pères et Sœurs maristes, par l'ouverture de la ville aux mondes lointains, par le sanctuaire de Fourvière où se consacrèrent tant de vocations missionnaires, une atmosphère particulière devait se respirer et l'on est en droit de penser que Monseigneur de Marion-Brésillac n'y fut pas insensible » (Hours, 1996 <http://goo.gl/PtL6>).

L'Asie ne fut pas non plus oubliée, de nombreux clercs lyonnais s'y sont rendus, via la Société des missions étrangères de Paris.

Durant 150 ans, les missions ont occupé les communautés lyonnaises, associant les laïcs et les religieux de très nombreuses congrégations, Jésuites, Maristes, Lazaristes, Frères des écoles chrétiennes, Sœurs de saint Joseph, Franciscains, etc. En 1962, se tient à Lyon le premier Congrès missionnaire international. C'est le moment du bilan. Depuis 1815, 385 missionnaires sont partis pour l'Amérique du Nord, 194 pour l'Océanie, 460 pour l'Afrique, 372



pour l'Asie, 145 pour l'Amérique du Sud et 323 pour le Levant, soit 1879 missionnaires recensés. Lyon est l'un des premiers diocèses, après les diocèses bretons, mais « *il s'impose par son réveil plus précoce, plus rapide et plus massif* ». Il s'agit d'un diocèse pionnier, qui a envoyé des missionnaires dans 122 pays. Ainsi « *la dimension universelle du fait missionnaire pour le diocèse de Lyon se vérifie*. A l'image de l'œuvre de Pauline Jaricot, la répartition géographique des missionnaires lyonnais e été universelle ». Divers dans leur destination, ils le sont également dans leur typologie : broussards, pasteurs, éducateurs, stratèges, savants, hommes et femmes (Essertel, 2001, pp. 368-370).



Pauline Jaricot (1799-1862)

L'histoire de Pauline Jaricot fait écho à celle de Pierre valdo, au moins dans la rupture qu'elle présente entre une vie aisée, puis la mise au service de sa fortune qu'elle consacre à l'évangélisation. Pauline Jaricot commence par recueillir des fonds, selon une méthode modeste qui consiste en une chaîne de donateurs, qu'elle transmet à la Société des missions étrangères de Paris. Son idée est reprise par la *Congrégation des Messieurs de Lyon, qui fonde l'*Œuvre de la propagation de la foi en 1822. Elle crée alors le Rosaire vivant, qui lui permet de récolter d'importants dons finançant œuvres et missions dans le monde entier.



Œuvre de la Propagation de la foi ; financer les missions

L'œuvre de la Propagation de la foi est créé en 1822 par la *Congrégation des Messieurs sur une idée de *Pauline Jaricot. Créée pour être universelle,



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

l'œuvre se développe très rapidement et s'internationalise. A la fin du 19^e siècle, la France fournit encore la majorité des dons, qui sont placés à Lyon et financent les missions catholiques dans le monde entier. « *Lyon devient ainsi le centre financier du monde missionnaire*. En 1914, le diocèse de New York (Etats-Unis) passe devant celui de Lyon dans la récolte des aumônes [...], en 1919, la France est dépassée par les Etats-Unis. En 1922, cent ans après sa création, Pie IX (1857-1939) et Rome prennent le contrôle de l'Œuvre de la propagation de la foi, qui devient l'œuvre pontificale de la propagation de la foi » (Dictionnaire historique de Lyon, 2007, pp. 1061-1062).



Archives municipales de Lyon



Catholicisme social : de la bienfaisance à la question sociale

Le catholicisme social est un courant de pensée et d'action qui se développe fortement à Lyon et qu'il faut distinguer, tant dans son principe que dans sa finalité, du système des œuvres de bienfaisance telles qu'elles s'incarnent dans l'Aumône générale ou, plus tard, dans l'action de la Compagnie du Saint-Sacrement ou de celle de la *Congrégation des Messieurs de Lyon. Certes, il faut voir dans ces dernières des précurseurs, mais contrairement à celles-ci dont l'action relève du devoir chrétien d'assistance aux pauvres et de patronage, le catholicisme social, qui cherche à résoudre la question sociale, porte en lui une vision politique. Il naît à la fin du 19^e siècle, à un moment de crise pour l'Eglise qui se trouve remise en cause par la laïcisation de la société. A côté des courants catholiques traditionnalistes, antirépublicains, portés par la *Congrégation des Messieurs et le *Nouvelliste* (voir Presse), se forme un courant de pensée qui, à la suite des deux encycliques de Léon XIII, *Rerum novarum* (1891) et plus encore *Au milieu des sollicitudes* (1892), va progressivement prendre ses distances avec les catholiques traditionnels pour aborder différemment les problèmes

sociaux. Cette nouvelle forme du catholicisme social adhère à la République et admet le principe de laïcité. Elle s'exprimera d'abord au travers de la *Croix de Lyon*, dont le rédacteur est Victor Berne et où travaille *Marius Gonin, puis pleinement à travers la *Chronique des Comités du Sud-Est* et la **Chronique sociale*. « *Le mouvement catholique social lyonnais, constitué de jeunes militants, est mené à Lyon par Marius Gonin (1873-1937), "gone" de 20 ans issu du milieu ouvrier, catholique fervent, et Victor Berne, riche bourgeois qui a décidé de consacrer sa vie aux questions sociales. L'année de parution de l'encyclique, ils fondent un supplément hebdomadaire lyonnais au quotidien La Croix de Paris (journal populaire lancé en 1883 par des assumptionnistes), qui s'appelle logiquement La Croix de Lyon. Victor Berne en est rédacteur en chef et Marius Gonin secrétaire. Mais leur grand-œuvre vient après. Ils créent dans le Sud-Est de la France des comités de diffusion, dont l'organe de liaison est une revue, lancée en 1892, La Chronique des comités du Sud-Est. Cette revue, rapidement indépendante de La Croix, prendra ensuite pour nom La Chronique sociale (1909), désignant en même temps un mouvement qui va engendrer une pléiade d'institutions. La Chronique sociale est une institution considérable en croissance continue, avec ses milliers d'abonnés, son réseau d'adhérents dans tout le Sud-Est de la France, un Secrétariat qui est à la fois maison d'édition et initiateur de multiples activités. Selon Pierre Castel, "cet organisme fut, pendant près d'un siècle, un des centres les plus actifs en France de réflexion chrétienne sur les problèmes sociaux, dans la ligne de l'encyclique Rerum Novarum."* Marius Gonin en est la figure de proue, et donne un esprit commun aux activités qui en découlent. Après sa mort en 1937, Joseph Folliet poursuivra son action jusqu'à sa propre mort en 1972. La Chronique ne survivra pas à la mort de Folliet. [...] Des multiples ramifications du Catholicisme social naîtra à Lyon, une trentaine d'années plus tard, une école du Personnalisme, sans doute la seule école philosophique française qui ait jamais existé hors de Paris.⁵¹ Deux philosophes lyonnais en sont des figures importantes, Joseph Vialatoux (1880-1970) et Jean Lacroix (1900-1986). Cette lignée s'incarnera aussi dans le mouvement Economie et Humanisme fondée par le père Louis-Joseph Lebreton (1941) et dans des institutions comme Handicap International (1982), Habitat et Humanisme (1985) dont le fondateur, Bernard Devert, est le seul promoteur français à se réclamer de la pensée sociale de Jean-Paul II, l'OIP – Observatoire International des Prisons (1990), ou un événement comme « Dialogues en Humanité » (2003) » (Polère, 2009, pp. 30 et 25). Comme le fait remarquer Cédric Polère, « nous manquons de données, notamment sur les liens existant entre deux grands courants de pensée : d'une

part celui, profondément républicain qui s'incarne dans le Mutuellisme, le Mutualisme et le Solidarisme ; d'autre part celui du Catholicisme social, au départ antirépublicain et antiparlementariste qui va évoluer vers une acceptation de la République et la démocratie et donner lieu à la Démocratie chrétienne, au Personnalisme, au mouvement Economie et Humanisme, ainsi qu'à une pensée singulière de l'économie. » (p. 37). On peut toutefois risquer l'hypothèse que, face au développement à Lyon de structures d'entraide ouvrière, les catholiques aient été conduits à apporter ici une réponse nouvelle et propre à la question sociale.

« Bien qu'il s'en inspire aujourd'hui, le catholicisme social est antérieur à la doctrine sociale de l'Eglise dont le texte fondateur, l'encyclique *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII, date de 1891. Le catholicisme social est né avec l'industrialisation, lorsque la question sociale a émergé. Il y a eu alors une prise de conscience des conséquences de la révolution industrielle sur toute une partie de la population arrachée de sa campagne et livrée à des conditions de travail particulièrement difficiles. Les premiers à s'intéresser à la question sociale étaient les évêques légitimistes, ceux qui s'offusquaient de la pauvreté produite par la révolution. Les chrétiens libéraux ne s'intéressaient pas à la question sociale. Cependant, et provoqués par les mouvements du socialisme, certains catholiques ont pensé que l'on ne pouvait pas se satisfaire de simples réponses et qu'il convenait d'aborder les questions de société. Et c'est en 1848 que les deux termes « démocratique » et « social » vont converger chez les catholiques sociaux, alors que Pie IX entre dans une période particulièrement conservatrice. En effet, Pie IX fait preuve d'une grande hostilité à l'égard des idées modernes : le libéralisme, le matérialisme, le rationalisme et bien sûr le socialisme. Il condamne explicitement la liberté d'opinion, la liberté de culte et la séparation de l'Eglise et de l'État. A travers l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* il condamnera aussi le rationalisme et les idéologies scientiste et positiviste. Pie IX avait la nostalgie de l'ordre ancien, des ordres d'une manière générale, et cette position de l'Eglise Romaine durera pendant un siècle. Durant toute cette période, les catholiques sociaux devront combattre pour faire vivre leurs idées et permettre l'avènement d'un humanisme moderne, qui même sécularisé, porte les marques d'un long cheminement à travers la pensée chrétienne. [...] On retrouvait à Lyon les oppositions entre les catholiques conservateurs et les catholiques sociaux. Ces derniers ont toutefois réussi à exister dès la fin du XIXème siècle avec la création de la *Chronique des comités du Sud-Est* qui deviendra la *Chronique sociale* en 1909. En 1891, l'encyclique *Rerum Novarum*



va d'une certaine façon légitimer la position des catholiques sociaux et par la même leur mobilisation active depuis des dizaines d'années à travers le mouvement social et spirituel que représente l'humanisme évangélique » (Puel, 2010, p. 3).



Jean-Marie Vianney, curé d'Ars

Né à Dardilly en 1786, Jean-Marie Vianney est envoyé à Ars, dans l'Ain, après avoir été vicaire à Ecully. Jusqu'à sa mort, en 1859, il mène une ville exemplaire et se consacre à sa paroisse. Béatifié en 1905 et canonisé en 1925, ce patron de « tous les curés de l'univers » est une figure marquante de l'agglomération.



L'action des laïcs

De la fondation de l'université catholique (*enseignement) à l'édification de Fourvière (*Notre-Dame de Fourvière), en passant par le *Nouvelliste* (*Presse), les catholiques laïcs ont joué un rôle important dans l'affirmation de Lyon comme ville de catholicisme.

La première mention d'un laïc dans l'histoire de l'Eglise de Lyon semble remonter au 11^e siècle avec l'action de ***Valdés**. Si on suit la thèse de Michel Rubellin, il aurait servi « d'auxiliaire » à l'archevêque Guichard pour réformer l'Eglise. Ce dernier, en butte au conservatisme du chapitre se serait « tourné vers des laïcs, qui, inquiets pour leur salut, aspiraient à une réforme beaucoup plus profonde de l'Eglise [...] » (Rubellin, 2003, p. 472).

Mais c'est sans doute plus tard, au 16^e siècle, qu'il faut voir, avec l'instauration de l'**Aumône générale**, la mise en place d'un système nouveau qui « représente un changement essentiel dans l'organisation sociale de la ville, par la laïcisation de l'action caritative; cette initiative n'est pas sans susciter l'opposition d'une part importante de l'Eglise » (*Dictionnaire historique de*

Lyon, 2007, p. 86). Cette institution qui organise la charité publique n'est toutefois pas sans lien avec l'Eglise puisque Jean de Vauzelle, doyen du chapitre cathédral, et le Dominicain Sante Pagnini ont contribué à sa fondation.

François de Salle, qui meure à Lyon en 1622 et dont le cœur sera conservé ici jusqu'à la Révolution, cherche avec *L'introduction à la vie dévote* à montrer la possibilité de vivre une vie laïque engagée. Il aura une grande influence. « *A Lyon, les Jésuites rassemblent les différents états de la vie dans un grand nombre de groupements pieux pour les laïcs, les congrégations de jeunes gens, d'hommes, des jeunes filles, de dames, de collégiens. Vers 1630, les curés de paroisse en prennent ombrage, accusant la Compagnie de vider leur églises* » (Berthod & Comby, 2007, p. 89).

De **nombreuses confréries** naissent, regroupant clercs et laïcs, parmi lesquelles on peut signaler les *Aa*, confréries secrètes dont la première serait née d'étudiants du collège de la Trinité. Signalons également la Compagnie du Saint-Sacrement, née à Paris, et qui recrute à Lyon, dès 1630 et jusqu'en 1731, des membres puissants tant dans l'Eglise que chez les laïcs. « *Dans le domaine social, la Compagnie partage l'opinion du temps sur les pauvres. L'image traditionnelle du pauvre, présence du Christ, auquel on fait l'aumône pour se sanctifier, n'a pas disparu. [...] La compagnie se montre très dure contre les vagabonds [...]. En revanche, elle contribue à l'humanisation des hôpitaux en organisant les visites et l'assistance spirituelle. Elle veut améliorer l'hygiène des prisons et demande que l'emprisonnement pour dettes soit limité* » (Berthod & Comby, 2007, p. 92).

« *Dès avant 1789, la ville abrite des associations catholiques laïques très bien structurées et fonctionnant sur le mode de la clandestinité. À partir du début de l'année 1791, elles servent de support à l'action des fidèles en faveur de l'Eglise réfractaire, manifestée principalement par l'opposition physique au clergé constitutionnel et à ses partisans, ainsi que par la distribution d'imprimés polémiques. Après 1792, leur engagement se limite presque exclusivement à la protection des prêtres proscrits. Par la suite, les congrégations laïques lyonnaises du XIX^e siècle réemploieront avec succès les pratiques militantes apprises au cours de la Révolution* » (Chopelin, 2009, p. 159).



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

Au début des années 1920, l'œuvre des laïcs va s'incarner dans les mouvements dits d'action catholique. Le terme qui à l'origine désigne « les mouvements de défense religieuse et les activités charitables », va désigner « l'apostolat des laïcs dans leur milieu » (Berthod et Comby, 2007). De nombreux mouvements vont se créer comme l'Action catholique de la jeunesse française (ACJF) « fondé à Bollengo, collège d'exil des Jésuites à Lyon » (Rocher in Hours et Fouilloux, 2005, p. 122), la Jeunesse ouvrière chrétienne, la Jeunesse étudiante chrétienne, la Jeunesse agricole chrétienne, etc. Ces mouvements, proches de la *Chronique sociale*, vont inspirer des partis politiques démocrates chrétiens. A l'époque, la ville est forte d'un puissant tissu chrétien associatif et militant qui communique son action lors de l'Exposition catholique de 1936 : « Sur toute la vie du diocèse, une abondance d'informations était donnée en graphiques, panneaux explicatifs, photographies, figures découpées. On apprenait que l'Enseignement libre avait compté, en 1935, 3 172 professeurs et 68 150 élèves dans 900 établissements ; que « Le Messager de Millery », paru dès le 15 janvier 1892 avait été l'un des tout premiers bulletins paroissiaux français ; que le diocèse comptait 8 000 croisés et 26 230 Enfants de Marie, etc. Dans les stands des congrégations, quantités de scènes en poupées habillées apparaissaient peut-être désuètes et puériles aux intellectuels, mais plaisaient à la foule, et montraient en tous cas, selon les termes du P. Rimaud, « une magnifique faculté d'adaptation aux besoins du monde moderne ». Dans la vaste allée centrale, se tenaient de grands rassemblements, avec discours, chants et jeux : J.O.C., Journée paysanne, Ligue des Catholiques, Enseignement libre, Union Jeanne d'Arc, fête de gymnastique. Au dehors, salle Rameau, la Compagnie des Spectacles d'Art Libre, de Suzette Guillaud, avait joué *Les Martyrs de Lyon* des abbés La Mache et Charavay ; et « Les Amis de Saint-Charles », de Saint-Etienne, donnèrent *Le Messie de Haendel*. Deux messes pontificales furent célébrées, à Saint-Nizier et à Saint-Jean, et Fourvière vit venir plusieurs pèlerinages. Jusqu'au 7 juin, plus de 300 000 personnes visitèrent l'exposition » (Benard Hours, « L'exposition catholique de 1936 », notice, <http://museedudiocesedelyon.com>)



Les jeunes travailleurs veulent être défendus. La JOC
Archives municipales de Lyon



Notre Dame de Fourvière, le symbole de l'action des laïcs

En 1870, de nouveau, les catholiques se tournent vers la Vierge et font le vœu de lui consacrer une église à Fourvière si Lyon échappe à l'invasion prussienne. Depuis plusieurs années, déjà, existait un projet promu par les Catholiques plutôt radicaux et défendu par la Commission de Fourvière. En 1872, une souscription est lancée qui permet de réunir les fonds nécessaires à l'édification de la basilique, consacrée en 1896.

« L'histoire de la construction de la nouvelle basilique a été faite par E. Hardouin-Fugier (795). Les clés de sa symbolique sont clairement exprimées dans l'ouvrage que son bâtisseur, Sainte Marie Perrin, a rédigé en 1912 (796). Les motivations des catholiques de combat qui en imposent le projet sont connues. Les Lucien Brun, Brac de la Perrière, Blanchon et Boissieu qui animent la commission de Fourvière (et s'y succèdent en dynasties), se retrouvent aussi dans les œuvres de la défense catholique, aux facultés catholiques et à la Congrégation. La coloration légitimiste de l'ensemble est forte, et l'iconographie de la basilique s'en ressent (797). Il n'est pas exagéré de dire que ces hommes imposent leur vision du culte marial à l'évêché lyonnais et aux autres catholiques. Depuis 1852, date à laquelle le cardinal de Bonald a désigné la deuxième Commission de Fourvière, chargée de gérer l'achat des terrains pour préserver le sanctuaire, les membres poursuivent une idée fixe, celle de bâtir une grande église.

La résistance à ce projet, cristallisée autour du refus de voir détruit le vieux sanctuaire (toujours à cause de cette force morale et de cette masse de souvenirs qu'il représente), les en empêche longtemps, malgré l'appui de Rome. L'année 1870 réunit toutes les opportunités pour le faire enfin aboutir: la mort du Cardinal de Bonald opposé au projet qu'il juge trop grandiose, une récompense pour le plan de Bossan à l'Exposition d'art sacré de Rome et la situation tragique du pays fournissent l'opportunité d'enclencher la phase ultime du projet. C'est donc la Commission, bientôt relayée dans la plus pure tradition des vœux lyonnais par une délégation de dames, qui lance l'idée de



bâtir une vaste église à Notre Dame de Fourvière si Lyon se voit épargner l'invasion prussienne. Le nouvel archevêque accepte, et le vœu, rédigé par Paul Brac de la Perrière lui-même, est officiellement prononcé par le cardinal Ginoulhiac le 8 septembre 1870. Par la suite, la Commission fait tout ce qui est en son possible pour mener son projet à bien. Son projet, dis-je, car les querelles avec les archevêques lyonnais (798) sont nombreuses, notamment sur les questions d'iconographie. Mais les grands traits du projet se maintiennent, et sont aisément perceptibles.

Forteresse de la foi, la nouvelle basilique l'est immédiatement par sa masse et son aspect. Ses quatre tours qui incarnent la Force, la Tempérance, la Justice et la Prudence, l'archange Saint Michel terrassant le mal qui orne son faite, la mise en scène du combat marial contre les hérésies (de l'arianisme au matérialisme) qui dicte son iconographie, tout y donne à lire un catholicisme de combat. C'est d'ailleurs ce que lui reprochent les catholiques libéraux, qui y voient la manifestation d'un catholicisme politisé et agressif. Mais la nouvelle basilique s'impose par ces excès mêmes dans le paysage symbolique lyonnais. Le nombre même de ceux qui déplorent la manière dont elle "écrase" la colline le prouve. Ce n'est pas seulement contre un écrasement esthétique qu'ils protestent, mais contre un écrasement symbolique » (Saunier, 1992, p. 335).

« Notre Dame de Fourvière s'impose au XIX^e siècle comme la sainte patronne de la ville, plus encore peut-être qu'aux XVII^e et XVIII^e. Le travail de relecture exercé sur son histoire et celle de son sanctuaire montre qu'il résume en fait tous les cultes : celui des martyrs par ses racines, de Jésus-Christ par les liens filiaux, et bien sûr de Marie. Il montre aussi que le sanctuaire est parfaitement intégré à l'histoire de l'Eglise de Lyon, depuis son aurore jusqu'au XIX^e siècle. L'abbé Chatelus résume tous ces éléments dans son discours au congrès marial de Lyon en 1900. Le sanctuaire y occupe le sommet de la pyramide rhétorique dans laquelle le recteur de Fourvière a placé de bas en haut "le siècle de Marie" (le XIX^e), "le pays de Marie" (la France) et "la ville de Marie" (Lyon). Fourvière est alors, bien évidemment, la chapelle de Marie. **De tous les autels de Lyon, conclut-il "il en est un dans lequel finalement s'est incarnée l'expression vivante de la dévotion lyonnaise envers Marie. C'est l'autel, c'est le sanctuaire de Fourvière ! Fourvière, bâti sur les ruines du vieux forum romain. Fourvière, dont les racines plongent dans le sol trempé par le sang de martyrs ! Fourvière, visité par les papes et les rois, et enrichi par eux des faveurs les plus insignes. Fourvière, l'arche sainte de la cité, où les populations sont venues tour à tour supplier dans les angoisses, remercier dans**

la joie, demander à Notre Dame de Fourvière le bon conseil, la mettre de moitié dans tous les événements de leur vie. Fourvière, à l'ombre duquel sont nées des œuvres, des congrégations importantes. Fourvière, d'où sont parties des légions de religieux, de prêtres, de missionnaires, de martyrs ! Fourvière enfin, en qui se personnifie depuis des siècles l'action vivante, la présence habituelle de Marie au milieu de nous" (698 [discours de l'abbé Chatelus le 5 septembre 1900]) » (Saunier, 1992, p. 300).



Notre-Dame de Fourvière, vers 1910 Archives municipales de Lyon.

Fourvière, grâce à son site surplombant la ville, est progressivement devenu un lieu emblématique, la position dominante de la cathédrale devient une métaphore de lecture de Lyon ville chrétienne et le « lieu haut » devient « haut-lieu » : « Ainsi se répand au XIX^e siècle cette fonction "révélatrice" du point de vue de Fourvière, sur la matérialité de la ville, son histoire ou sa "topographie morale". A la fin du XIX^e siècle, c'est une clameur unie qui ressort de la lecture de nos sources. Ce que disaient les guides depuis quelque temps, "pour bien voir Lyon, il faut monter sur la colline de Fourvière" (25), on l'entend désormais partout. C'est ce que déclarent entre autres Herriot en 1909 dans sa préface aux *Travailleurs et métiers lyonnais* de Justin Godart : **c'est l'âme de la**



ville qu'on perçoit depuis Fourvière, "là-haut sur la terrasse" » (Saunier, 1993, p. 9).

Voir : L'action des laïcs



Culte marial : Lyon sous la protection de la Vierge

« **Le culte marial, associé au souvenir des martyrs, semble en tout cas être une des constantes autour desquelles s'articule la définition identitaire de l'Eglise de Lyon, d'où l'intérêt porté à la démonstration de son histoire longue** » (Saunier, 1992, p. 287). Plusieurs sources sont mobilisées par l'auteur qui les résume ainsi : « *apporté par Pothin à Lyon pour la première fois en Gaule, le culte de Marie s'y épanouit dès la légalisation du culte chrétien ; le Moyen-Age le confirme en de multiples lieux (chapelles, autels, statuettes à travers la ville) et le XVII^e siècle le consacre avec la consécration de Lyon à Marie. Une histoire sans histoires, en quelque sorte. Quant au culte particulier de l'Immaculée Conception, auquel la thèse de l'abbé Bernard est consacrée, il remonte lui aussi aux origines, puisque Pothin "ne pouvait ignorer" la conception sans tache de la Vierge, comme le dit Bernard en bonne logique théologique. C'est là en quelque sorte la "position de thèse" de notre abbé. L'autel consacré à l'Immaculée Conception à Saint Martin d'Ainay depuis le début du XII^e siècle atteste là aussi de son antiquité, et de sa solidité malgré les troubles divers qui secouent la ville (pillage huguenot notamment) sans le remettre en cause, à l'image de ce tableau de l'Immaculée Conception à Saint-Martin d'Ainay qui traverse intact la mise à sac de l'église (674). Je laisse la conclusion au chanoine James Condamin : **Lyon est la ville de Marie, qui lui appartient depuis 17 siècles, 17 siècles d'une histoire "qu'on n'écrira jamais bien qu'à genoux tant elle est divinement belle". Cette histoire***

est de surcroît jalonnée de prodiges, sanctions de cet attachement ineffaçable entre Marie et Lyon. Présenté comme un élément intemporel, le lien entre Marie et Lyon prend valeur de symbole du christianisme vainqueur des siècles, et donne au culte marial en expansion une filiation qui lui donne la force et le poids de la continuité » (idem).



Archives municipales de Lyon

« *Aussi bien, Marie est la grande protectrice des Lyonnais. **L'image de cette Reine auguste plane sur le berceau de notre ville**, et le dernier événement mémorable de notre histoire contemporaine est, sans contredit, le triomphe que notre population entière lui a décerné »* (Meynis, 1867, p. 10).

« *L'affirmation péremptoire de la continuité de la protection mariale, nouée dès l'arrivée de Pothin et cimentée dans le sang des martyrs, suffit le plus souvent à nos auteurs. Il est effectivement difficile de trouver des points d'appui événementiels à cette histoire. Entre le temps des martyrs et le XIX^e siècle, il n'est qu'un élément incontournable : le vœu de 1643 et la victoire sur la peste. Mais les autres "interventions explicites" de Marie pour Lyon sont alors rares. Aussi la protection mariale est plutôt dépeinte comme une protection générale, une présence qui attend l'occasion de se manifester avec éclat jusqu'en 1643 où cette alliance informelle datant de l'aube du christianisme est consacrée publiquement par la consécration de la ville à Marie. Les effets de la protection mariale sont finalement plutôt dans l'état d'esprit qu'elle communique aux Lyonnais: leur charité, leur vertu, leur sagesse affirmée tout le long des siècles viennent d'elle (675). **C'est finalement la prospérité même de la ville qui est le résultat de la protection mariale depuis***

***Pothin jusqu'au XVII^e siècle.** Diluée dans le non événementiel, la bienveillance de la Sainte Vierge pour sa ville recèle finalement une puissance infinie car*



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



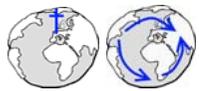
Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

indéterminée. *A charge aux prodiges dont Lyon est le lieu de la rendre plus sensible aux fidèles* » (Saunier, 1992, p. 289).

Le cardinal Bonard prononce la consécration de Lyon à Marie en 1848. Plusieurs congrès marial sont organisés, dont le premier de France, en 1900, même si l'initiative n'en revient pas à des Lyonnais. Celui de 1939, rassemble une foule immense dans toute la ville, le *Nouvelliste* parle de 400 000 personnes.



La Presse d'opinion et revues religieuses

La presse religieuse, qui compte de nombreux titres phare à Lyon, se fait l'écho des idées de différents courants qui traversent le catholicisme local. Du *Nouvelliste*, au service de la défense des idées des catholiques traditionalistes, à *La Croix de Lyon*, plus proche du pape Léon XIII, qui donnera la *Chronique des comités du Sud-Est*, avant de devenir *La Chronique Sociale*, au service des idées proches de la démocratie chrétienne, se déploie tout un panel de publications. Quant à *Demain* (1905-1907), il a représenté le courant des Catholiques favorables à la séparation entre l'Eglise et l'Etat et à propos duquel on a parlé d'une « école de Lyon ».

La gazette de Lyon

La Gazette universelle de Lyon, créée en 1819 par Theodore Pitrat, est un journal royaliste et clérical. Il est vendu aux Jésuites en 1826, disparaît avant de renaître sous la Monarchie de Juillet, en 1845. Le journal, lié à la Commission de Fourvière, créée pour pousser l'aménagement du site et la construction d'une basilique, défend des positions ultramontaines et sera supprimé par décret impérial en 1860.

L'écho de Fourvière

Johannès Blanchon, journaliste à la *Gazette de Lyon*, fonde *L'écho de Fourvière* en 1863, un journal lié à la Commission de Fourvière, qui paraîtra jusqu'en 1907.

La semaine religieuse de Lyon et de la province

La semaine religieuse de Lyon et de la province est créée en 1867 par Adrien Péladan. Le journal devient la *Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon*, puis la *Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, puis *Eglise de Lyon* en 1968, et *Eglise de Lyon et Saint-Etienne* en 1971, avant de disparaître en 1982.

Demain

Demain paraît en 1905 pour la première fois. Cet « hebdomadaire de critique et d'action » dirigé par Pierre Jay se fixe pour objectif de « collaborer à la restauration des esprits, et notamment de l'opinion conservatrice dans les principes d'une civilisation plus humaine et plus chrétienne » (*Demain*, n°1, 1905). La ligne est catholique, libérale, ralliée à la République. Trop libéral pour les Catholiques lyonnais auquel il s'oppose, le titre sera supprimé à la demande du cardinal Couillé.

Le salut public

Journal catholique de tendance libérale fondé en 1848, au lendemain de la Révolution, *Le salut public* est une publication quotidienne qui soutient la République et ira même se placer dans le camp des Dreyfusards. La rédaction sera notamment assurée par Pierre Jay, fondateur de *Demain* en 1905, et de Marius Gonin de 1917 à 1930. Maréchaliste en 1940, il continue sous la censure allemande et ferme ses portes en 1944.

Le Nouvelliste

« En 1879, quand triomphe la République, des notables catholiques, désireux de combattre l'influence de la presse anticléricale, décident de créer un journal « populaire, honnête et chrétien ». Cette initiative revient à des membres de l'Association catholique des patrons de Lyon et de la Congrégation des Messieurs de Lyon, à d'anciens élèves du collège Jésuite de Mongré, qui joua un grand rôle dans la formation des élites catholiques lyonnaises. Parmi les souscripteurs on retrouve « presque tous les grands noms de l'aristocratie et de la bourgeoisie locale », rentiers, propriétaires, soyeux, représentants des professions libérales, riches commerçants, industriels. Ces notables n'ont plus guère d'influence politique à Lyon, place forte du radicalisme, mais leur audience reste grande dans les campagnes, et leur rôle considérable dans la vie économique.



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde



Fort représentatif de ces « honnêtes gens », le fondateur du Nouvelliste, est Joseph Rambaud. A trente ans, il prend la direction du journal qu'il conserve jusqu'à sa mort en 1919. Journaliste, homme d'affaire et grand possesseur terrien, professeur de droit et d'économie politique à la Faculté catholique de Lyon, il défend avec une égale énergie les droits de l'Eglise et l'ordre social existant. Conservateur, mais non réactionnaire ou contre-révolutionnaire, il ne refuse nullement, à la différence des catholiques sociaux, le libéralisme économique. Il juge que les lois de l'économie sont l'œuvre de Dieu, et que la fortune et la réussite sont une sanction divine et fondent des devoirs vis-à-vis de l'Eglise, de la

société, et des bonnes œuvres.

Le Nouvelliste devint une institution lyonnaise [...]. Pourtant, tous les catholiques lyonnais ne se retrouvèrent pas aux côtés de Rambaud et ses amis : il est remarquable que les seuls députés catholiques élus dans le Rhône sous la Troisième République aient été des catholiques modérés, des « progressistes », tels Aynard ou Laurent Bonneval, des hommes de compromis, odieux au Nouvelliste : conservateurs, ils acceptaient en fait la République laïque, dès lors qu'elle n'était pas sectaire. D'autre part, à partir de Rerum novarum, Lyon devient l'un des foyers du catholicisme social, que Rambaud ne cessera de pourfendre dans ses livres [...] » (Mayeur, 1971, p. 1082 et 1083).

La Croix de Lyon

Supplément hebdomadaire de la Croix de Paris, le journal est créé en 1891. « La Croix, fondée par les Assomptionnistes en 1883, se veut un journal populaire de reconquête chrétienne dans l'esprit de Léon XIII » (Berthod & Comby, 2007, p. 157). La Croix pend cependant le parti des antidreyfusards,

et trouve des accents antisémites rejoignant les positions catholiques nationalistes.

Les Missions catholiques

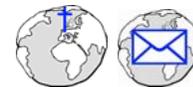
Fondé en 1868, cet hebdomadaire se fait l'écho des missions dans le monde entier.

Témoignage chrétien

Témoignage chrétien est un exemple de l'action militante de Chrétiens engagés contre les idées nazies et l'antisémitisme. Ils le font au travers d'une association d'entre-aide, l'Amitié chrétienne, et en publiant *Les cahiers de Témoignage chrétien* dès 1941, et *le courrier du Témoignage chrétien*, à l'initiative du Père Chaillet, un Jésuite lyonnais, aidé de *Henri de Lubac. Ces publications, diffusées dans toute la zone libre, ainsi que dans une partie du nord, touchent les milieux résistants. Le père Chaillet sera récipiendaire, à titre posthume, de la médaille des Justes.

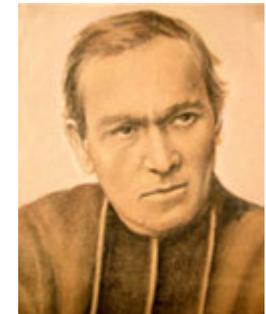
Golias

Fondé en 1985 pour défendre les acquis de Vatican II qu'ils estiment menacés, *Golias* est une revue critique, au ton libre, qui se rapproche d'un « anarchisme chrétien ».



Antoine Chevrier et le Prado

Antoine Chevrier (1829-1879) est issu d'une famille modeste et lorsqu'il intègre le séminaire Saint-Irénée, il n'y a alors que « deux fils d'ouvriers, parmi les 86 nouveaux de la rentrée » (Berthod & Comby, 2007, p. 145). Ordonné prêtre, il exerce son ministère dans le quartier ouvrier de la Guillotière. Une rencontre est décisive pour lui, celle de Camille Rambaud, un laïc, ancien soyeux, qui se dévoue pour les ouvriers, dont il porte la blouse. Il décide de vivre dans la pauvreté et d'évangéliser les pauvres en formant des prêtres, eux-mêmes pauvres. Il achète le Prado, une ancienne



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

salle de danse, où il accueille des enfants. L'œuvre est reconnue en 1924 par l'archevêque et son fondateur est proclamé Bienheureux par Jean-Paul II en 1986. Son œuvre s'est développée et est aujourd'hui présente dans 50 pays du monde.



Œuvres catholiques : charité et patronage

Lyon passe pour être la « ville des œuvres » ou « ville des aumônes », une réputation acquise au 19^e siècle mais dont les racines plongent dans le Moyen-âge et l'Hôtel Dieu ou la Charité. Ainsi, à côté de cette charité institutionnalisée par la ville, se développe un ensemble de mouvements, ce qui fait dire à Jean-Pierre Gutton que « *Ces compagnies constituent une preuve de ce que l'assistance aux pauvres pendant les XVII^e et XVIII^e siècle ne se résume pas entièrement dans l'organisation d'hôpitaux généraux et de maisons de Charité destinées à « renfermer » les pauvres* » (Gutton, 1972). « *Rien n'échappe à cette bienfaisance aussi vigilante qu'elle est spontanée : ni les enfants, ni les vieillards, ni les orphelins, ni les malades, ni les femmes en couches. Les membres du clergé président à ce mouvement charitable. Environ 500 œuvres de charités existent à Lyon au XIX^e, ce qui justifie son surnom de 'ville des aumônes'* » (Louis Reybaud, 1859, cité dans Curtis, 2003, p. 23).

De nombreux exemples pris chez les prêtres, illustrent la vivacité des œuvres à Lyon. Le *père Chevrier avec le Prado. Plus près de nous, on trouve celui de Gabriel Rosset (1924-1974), fondateur de Notre Dame des Sans Abris. Henri Grouès (1912-2007), dit l'abbé Pierre, fondateur d'Emaus. On trouve également maints exemples de prêtres ouvriers, expériences qui seront stoppées par le Vatican.

A la fin du 19^e siècle et au début 20^e, lorsque les relations entre Républicains anticléricaux et Catholiques se tendent, charité et patronage deviennent un enjeu décisif, chacun cherchant à étendre sa sphère d'influence et à réduire celle de l'autre, notamment pour capter la jeunesse. « *Dans leur affrontement, patronages laïques et patronages paroissiaux n'en partagent pas moins un certain nombre d'enjeux : raffermir la fréquentation scolaire, adoucir les comportements, renforcer la famille. Leur commune volonté de structurer le temps libre des écoliers les conduit à favoriser leur accès au théâtre et au cinéma, média alors tout neuf. Ils introduisent ainsi les enfants, avant leurs parents, dans une culture des loisirs. Ils ont tous aussi une volonté plus ou moins*

affirmée de développer la santé des plus jeunes. Mais de fortes divergences apparaissent qui révèlent des choix idéologiques secondaires mais très forts. Si la gymnastique n'est proposée aux fillettes que dans le camp laïque, c'est que l'égalité garçons/filles y est plus avancée ici que dans le camp adverse. Si le sport devient une spécialité catholique, c'est parce que les laïques redoutent le culte du muscle et opposent un pacifisme militant à l'esprit militariste de leurs adversaires. Tous mettent en scène leur jeunesse, qui devient un des signes de leur dynamisme » (Dessertine et Maradan, 2002, résumé).



Marius Gonin, la Chronique sociale et les Semaines sociales (1892)

Né en 1873, Marius Gonin est issu d'un milieu populaire. Secrétaire du journal *La Croix de Lyon* (voir *Presse*), il constate la déchristianisation et organise avec Victor Berne un congrès des diffuseurs du journal dans le Sud-Est pour lequel ils créent un organe de liaison la *Chronique des Comités du Sud-Est*. « *A ses débuts, la Chronique se trouve englobée dans la mouvance de la Démocratie chrétienne. Celle-ci regroupe diverses initiatives suscitées par les encycliques de Léon XIII. Les démocrates chrétiens, parmi lesquels les jeunes prêtres sont nombreux, les abbés démocrates, acceptent résolument la République, récusent le libéralisme économique et le paternalisme. Nationalistes, ils envisagent de constituer un parti politique, la Ligue d'Union Nationale* » (Berthod & Comby, 2007, p. 157). Progressivement, *La Chronique* prend ses distances avec le militantisme politique pour s'orienter vers la réflexion socio-économique laquelle se concrétise au travers des *Semaines sociales de France*, dont la première édition a lieu à Lyon en 1904.

On le voit, avec *La Chronique sociale* c'est un courant différent qui naît dans l'Eglise de Lyon, courant qui sera violemment attaqué par les Catholiques traditionnalistes et le *Nouvelliste*. D'un côté un idéal de justice sociale, de l'autre celui de la charité, qui laisse à Dieu le soin de la justice. Si le Cardinal Coullé soutien la *Chronique*, cela ne sera pas le cas de son successeur, l'archevêque Sevin qui ira jusqu'à accepter l'aide de l'Action Française, maurassienne, dans la lutte contre les innovations sociales.



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /

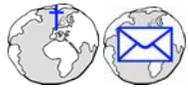


Singularités locales, imaginaire /



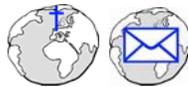
Message de l'Eglise de Lyon au monde

La *Chronique* a réuni de nombreux grands intellectuels de traditions ou de formations différentes : Henri de Lubac (théologien), l'abbé Monchanin et l'abbé Couturier (défenseurs de l'œcuménisme), Joseph Vialatoux (théoricien du personalisme), des historiens comme Joseph Hours et André Latreille, des philosophes comme Gabriel Madinier ou Jean Lacroix.



Personalisme chrétien

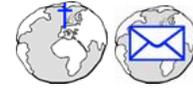
Le personalisme est un courant philosophique fondé par Emmanuel Mounier (1905-1950) qui cherche une troisième voie, humaniste, alternative au capitalisme et au communisme. Le mouvement n'est donc pas d'origine lyonnaise, mais c'est à Lyon que se développera un courant chrétien. En effet, entre 1940 et 1942, Emmanuel Mounier rejoint Lyon et décide d'y relancer la revue *Esprit* qu'il avait contribué à fonder à Paris en 1932. A ses côtés, de nombreux intellectuels lyonnais notamment Jean Lacroix (1900-1986) et Joseph Vialatoux (1880-1970) qui développeront le personalisme chrétien, l'une des rares écoles philosophiques non-parisienne. « *Le premier enseignait dans les Facultés catholiques, le second dans un établissement public renommé, le Lycée du Parc. Ils ont formé des générations d'étudiants à Lyon, mais aussi animé, à l'échelle nationale, cette sorte d'université populaire que constituaient les Semaines sociales de France. Il faut ajouter que Jean Lacroix a tenu la chronique philosophique du quotidien Le Monde pendant 30 ans, jouant ainsi un rôle non négligeable dans la France intellectuelle de l'après seconde guerre mondiale* » (Dujardin, 2008, p. 9).



Economie et humanisme

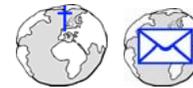
Fondée en 1941 à Marseille par le Dominicain Louis-Joseph Lebreton (1897-1966), l'association s'installe à Lyon dès 1943 avec l'ambition d'associer l'économie politique et la doctrine sociale de l'Eglise. « *La participation à une action sociale de terrain, dans la tradition du mouvement social catholique, donne naissance à un vrai mouvement, qui dispose de sa revue, d'une maison*

d'édition, d'une librairie (à Paris) et d'équipes locales de militants dans une vingtaine de villes de France. Dès lors on trouve le père Lebreton ou ÉH présents dans les organisations internationales issues de la démocratie chrétienne, en Europe et en Amérique latine, comme dans les débats de plus en plus agités autour de la mission ouvrière ou au contact du catholicisme progressiste qui regarde du côté du marxisme » (Prudhomme, 1996, § 4).



Habitat et humanisme

Ex-agent immobilier, Bernard Devert devient prêtre et crée Habitat et humanisme en 1985. La fondation reconnue d'utilité publique regroupe 48 associations couvrant 62 départements en France et s'engage en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté.



Antenne Sociale, poursuivre l'action de Marius Gonin

Antenne sociale est une association créée à la demande du Cardinal Decourtray et du Père Christian Montfalcon à la fin des années 1980, pour rassembler les laïcs réfléchissant à la question sociale et aux problèmes socio-économiques du temps. « *Expression lyonnaise du catholicisme social français* », placée dans l'héritage de Marius Gonin et de Joseph Folliet, « *elle est une voix autorisée de l'Eglise de Lyon, sans être la porte parole de la hiérarchie* » (Antenne sociale, <http://goo.gl/840s>) et constitue le relais locale des Semaines sociales de France depuis l'installation du siège en région parisienne.



Pluralité des courants chrétiens /



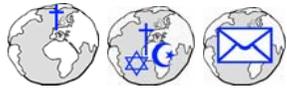
Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde



Dialogue interreligieux et œcuménisme

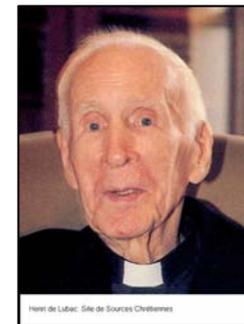
Il se dit que règne à Lyon « *un micro climat fondé sur la qualité du dialogue interreligieux* » (Kabtane, 2007). Si on trouve des contre-exemples anciens, il faut reconnaître qu'on trouve également de nombreux témoignages d'un dialogue fructueux qui s'est même institutionnalisé. « *Lyon a été pionnière en matière [de dialogue interreligieux] [...] Cela s'enracine dans une longue histoire de fraternité humaine qui remonte à l'époque de Charlemagne où la cité n'organisait pas de marchés les samedis pour que les Juifs puissent observer le shabbat. On note à Lyon toute une série d'événements ou de prises de positions qui témoignent des marques de solidarité entre les religions. On peut rappeler l'évêque Leydrade (≈743-817) qui autorisa la construction d'une synagogue à mi pente de Fourvière car vivait à Lyon depuis le premier siècle une communauté juive, laquelle a été plutôt préservée par les autorités religieuses locales. On peut évoquer la période de l'Occupation durant laquelle des gestes exceptionnels d'aide et de solidarité ont émané de la communauté catholique. Citons le père Chaillet et l'abbé Glasberg qui ont sauvé 100 enfants juifs de la déportation après la rafle de Vénissieux du 26-28 août 1942, le cardinal Gerlier, dénonçant en chaire le traitement inhumain fait aux Juifs, ou encore la mère Élisabeth Rivet, résistante déportée, qui a pris la place d'une femme juive pour mourir dans les chambres à gaz. Depuis, les cardinaux qui se sont succédés à Lyon ont tous été proches de notre communauté. Du côté des Musulmans, je veux témoigner de l'action de l'imam de Lyon Belhadj El Maafi, qui était là bien avant la seconde guerre mondiale, et qui a donné des certificats de religion musulmane à des enfants d'Afrique du Nord, les soustrayant ainsi à la déportation. Pour ce qui nous concerne, nous avons par exemple soutenu dès le départ le projet de construction de la grande mosquée de Lyon. [...] Aujourd'hui nous avons des relations inter-religieuses beaucoup plus régulières, notamment grâce au cardinal Balland qui avait instauré des rencontres annuelles, avec la création du G9 puis après l'incendie criminel de la synagogue de la Duchère (en 2002), l'initiative de Gérard Collomb qui réunit, depuis lors, chaque année, les responsables religieux du G9, à la mairie, dans un groupe informel nommé 'Concorde et solidarité'» (Wertenschlag, 2008). Au titre des figures catholiques, on peut citer celle de l'abbé **Jules Monchanin** (1895-1957),*

proche de la Chronique sociale, qui poussera loin, au-delà du monde chrétien, l'effort de dialogue et de compréhension en essayant de dépasser les frontières hindouisme/christianisme. Citons également *Henri de Lubac qui s'intéressa au bouddhisme.

Monchanin participe au **groupe des Dombes** qui réunit des catholiques et des protestants, il y rencontre une figure marquante du catholicisme lyonnais, **Paul Couturier** (1881-1953). Né à Lyon, ce dernier entre au Grand séminaire Saint-Irénée, est ordonné prêtre en 1906, et enseigne aux Chartreux. Il fonde la **Semaine de prière pour l'unité des chrétiens**, encore célébrée chaque année dans le monde entier et voue sa vie à un œcuménisme alors embryonnaire et auquel Rome n'est pas favorable. Pour Pie XI, en effet, l'union des chrétiens passe par « *le retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ* », tandis que Couturier cherche l'union des chrétiens dans le « *monastère invisible* » de la prière. Connue et célébrée dans le monde entier, son œuvre œcuménique continue à Lyon à travers l'action du **Centre Saint-Irénée** (1953) et d'**Unité chrétienne** (1954).



Henri de Lubac (1896-1991) et le renouveau de l'Eglise contemporaine



Né en 1896, Henri Saunier de Lubac est l'une des figures intellectuelles les plus marquantes du catholicisme lyonnais. Ce jésuite ordonné prêtre en 1927 enseigne la philosophie à l'Institut catholique. Il fréquente les grandes figures de l'époque, comme Monchanin, Couturier (*Dialogue interreligieux et œcuménisme) ou Gonin, de la *Chronique sociale, tous porteurs d'une vision ouverte et rénovée du catholicisme qui s'appuie sur le message des Pères de l'Eglise. Il fondera d'ailleurs, la collection *Sources chrétiennes avec le père Jean Daniélou. Il s'oppose au nazisme en participant aux Cahiers du Témoignage chrétien (*Presse). Ce grand intellectuel, qui prend part à la création de ce qu'on nomme improprement l'Ecole de Fourvière, est censuré et mis à pied par Rome, pour



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Eglise de Lyon au monde

ses écrits trop éloignés de la théologie officielle. C'est un conflit théologique, mais aussi politique, qui oppose Fourvière à Rome et qui faillit emporter le scolasticat de Fourvière. Tout change pour lui lorsque Jean XXIII succède à Pie XII. Il est nommé consultant à la commission théologique préparatoire du concile de Vatican II dont il inspirera l'esprit de renouveau. « [...] *l'œuvre du cardinal de Lubac, qui peut être considéré comme le plus grand théologien français du 20^e siècle, est considérable* » (*Dictionnaire historique de Lyon*, 2009, p. 790).

Avec également Dominique Avon, « Une école théologique à Fourvière », *Les Jésuites à Lyon*, 2003.

La pensée de Lubac nourrit la « nouvelle théologie » qui, dès les années 40, rassemble à partir de Lyon des penseurs comme Daniélou, Teilhard de Chardin, Blondel ou Fessard. Au cœur de cette réflexion, l'affirmation qu'il ne faut pas séparer la raison et la foi. « *Déjà en 1929, dans sa leçon inaugurale de professeur de théologie à Lyon, il soulignait le souci de mettre ensemble la raison et la foi, le « croire pour comprendre » et le « comprendre pour croire » des Pères de l'Eglise, ou, selon ses propres termes, « l'intelligence de la foi » et « l'intelligence par la foi ».* » (Masset, 2000, p.5). Cette conviction l'amènera à s'appuyer sur d'autres disciplines que la théologie, notamment la philosophie et surtout l'histoire, car pour lui le « *christianisme est tout à la fois "social" et "historique"* » (Fédou, 1996, p. 16). Social d'abord. Dès 1938, le premier livre qu'il fait paraître témoigne de cette conviction : « *On nous reproche d'être des individualistes même malgré nous, par la logique de notre foi, alors que, en réalité, le catholicisme est essentiellement social* » (*Catholicisme*, 1938, cité par Fédou, 1996, p. 13). Historique, ensuite, parce que le catholicisme appelle une unité des hommes qui se réalise dans la foi et s'inscrit dans l'histoire.

Mais c'est sa conception du surnaturel qui va lui attirer l'opposition de Rome. Dans son ouvrage, *Surnaturel* (1946), Lubac, le théologien réfléchit autour de la thèse néotomiste de la « nature pure ». De la même manière, « *Daniélou reprocha au néothomisme, ce garde-fou contre le modernisme, l'absence de l'historicité et de la subjectivité, catégories centrales de la pensée contemporaine. Alors que les théologiens jésuites soutenaient qu'une théologie vivante devait revenir et recourir aux sources bibliques et patristiques et se confondre avec l'expérience de notre temps, leurs détracteurs – majoritairement dominicains – percevaient dans l'historicisation de la théologie scolastique une tendance dangereuse au relativisme et un retour au modernisme. Après une*

polémique cinglante en France tournant autour du relativisme historique et subjectiviste (« néo-moderniste » !), Pie XII publia l'encyclique Humani generis (12 août 1950) dans laquelle il critiqua « les nouvelles tendances qui s'agitaient dans les sciences sacrées ». » (Blaser, 1995, p. 356). Michel Fiédou résume le fond du dossier : « *Selon cette doctrine [néothomisme], l'homme n'aurait été d'abord créé que comme un être naturel, sans être dès le commencement habité par une vocation surnaturelle ; celle-ci aurait été en fait « surajoutée » à la nature humaine par la grâce divine, ce qui revient à dire que le désir de Dieu n'aurait pas été inscrit dans la nature humaine comme telle mais qu'il existerait seulement dans l'homme « déjà élevé à une fin surnaturelle et éclairé par la révélation »* » (Fédou, 1996, p. 20). Cette doctrine permettait de poser clairement la question de la gratuité de la grâce et de la liberté de l'homme face à son destin : « *Comment l'homme peut-il être, dans sa nature même, disposé à l'ordre de la grâce qui le comble, sans que pourtant sa nature ne l'inclue ni ne l'exige ?* ». Sans remettre en cause l'intérêt intellectuel et théologique de la « nature pure », Lubac va montrer s'abord qu'elle n'est pas dans la droite ligne de saint Thomas d'Aquin (comme s'y réfèrent les thomistes) et qu'elle est en outre superflue. « *Tel est le paradoxe thomiste, le paradoxe chrétien de l'homme, tel que de Lubac le retrouve, paradoxe présent aussi dans la grande tradition, tant grecque, chez Grégoire de Nysse, que latine, chez Augustin. Le désir de voir Dieu n'est pas une exigence de la créature. C'est Dieu qui l'a voulu pour elle et qui l'a déposé en elle ; l'appel de Dieu suscite le désir de l'homme. Ainsi étaient évités les deux dangers : faire du surnaturel un apport extérieur à la nature, surajouté, sans racines dans la nature (« extrinsécisme ») et, d'autre part, faire du don un dû, une exigence de nature, et par là rendre le surnaturel naturel* » (Masset, 2000, p.10). Lubac réussit ainsi une synthèse entre le naturel et le surnaturel et évite toute surimposition ou juxtaposition d'une « nature pure » sur l'ordre du monde en même temps qu'il préserve la gratuité du don de Dieu. L'opposition de Rome s'exprime sur trois points. Son interprétation de saint Thomas, sa méthode de recherche historique, recourant aux textes patristiques plutôt qu'à la scolastique classique et l'inquiétude liée à une remise en cause possible de la gratuité de la grâce. C'est fort de cette vision de l'Eglise, à la fois enracinée dans l'histoire, et porteuse d'une dimension sociale dans le monde contemporain, que Lubac va participer à l'aggiornamento de l'Eglise au concile de Vatican II. Mais le repos n'est pas donné : « *Jadis contesté par les courants de tendances conservatrices, le P. de Lubac manifeste désormais une inquiétude croissante devant les courants « progressistes » qui s'autorisent de Vatican II mais risquent en fait*



d'en dénaturer la doctrine » (Fiédou, 1996, p. 12). Son travail de théologien l'avait conduit à trouver un équilibre entre la grâce et la liberté. Cet équilibre doit être conservé, car à trop exalter le libre-arbitre, on produit une « religion humaniste », voire à retomber dans le péligianisme. Aussi « *Henri de Lubac entend démasquer les mystiques humanistes : mystique marxiste d'un homme socialement libéré, mystique néo-païenne du nazisme fondée sur la race, mystique nietzschéenne issue du positivisme scientifique et faite d'exaltation extatique de type dionysiaque. Parce que leur idée de l'homme y est tronquée de sa dimension spirituelle, H. de Lubac oppose à ces trois « humanismes athées » – ou « mystiques de remplacement » – une certaine idée chrétienne de l'homme. Plus qu'un vague « humanisme chrétien », « formule équivoque et trop molle » (p. 244), il ambitionne de penser « les premiers linéaments d'une anthropologie chrétienne » (p. 471), articulée sur une double polarité : « L'homme, selon le christianisme, a le double caractère d'historicité et d'intériorité sans qu'on puisse dissocier l'un de l'autre » (p. 270). De l'homme, le père de Lubac défend la noblesse et la grandeur, lesquelles lui viennent de son « appel à la transcendance », véritable vocation démiurgique de ce Prométhée chrétien » (Sère, 2006, § 3).*



Sources chrétiennes

« C'est en 1942, en pleine période de résistance à l'occupation nazie et de lancement à Fourvière de *Témoignage Chrétien*, que la collection des « Sources Chrétiennes » fut fondée à Lyon par deux futurs cardinaux, les Pères de Lubac et Daniélou. Il s'agissait, par une édition scientifiquement rigoureuse accompagnée d'une traduction et de notes, de mettre à la disposition du public, et d'abord des théologiens, les textes des grands auteurs chrétiens du premier millénaire, ceux qu'on appelle les « Pères de l'Église ». Ce retour aux sources n'a pas été sans susciter d'opposition, mais il a eu un immense retentissement au Concile Vatican II. » Dominique Gonnet sj, avec la collaboration de Bernard de Vregille, sj (<http://goo.gl/mC3m>)

En 1976, l'Institut Source chrétienne est reconnu par le CNRS et forme en 2003 l'UMR 5189 HISOMA " Histoire et Sources des Mondes Antiques - Institut Courby - Institut des Sources Chrétiennes", au sein de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée. Le catalogue de la collection est aujourd'hui riche de plus de 500 titres.



Grégoire de Nysse, *Contemplation sur la Vie de Moïse*, (Jean Daniélou), premier volume de la collection



Henri Denis et Jonas

Prêtre et théologien né en 1921, Henri Denis participe au concile de Vatican II auquel il apportera sa réflexion sur la question des pauvres, en mettant l'accent sur le rôle apostolique du prêtre. En 1988, il lance un groupe nommé Jonas qui rassemble les prêtres du monde autour de la défense de Vatican II.



Pluralité des courants chrétiens /



Relations entre les religions /



Singularités locales, imaginaire /



Message de l'Église de Lyon au monde

Bibliographie

- Anonyme, *Epoque de l'Eglise de Lyon, Fragment de l'Histoire de l'Eglise de Jésus-Christ*, Lyon, Imprimerie de Coque, 1827
- AUDISIO Gabriel, « Famille, religion, sexualité dans une secte : les Pauvres de Lyon (XVe-XVIe siècles) », *Revue de l'histoire des religions*, tome 209 n°4, 1992
- BARD Joseph, *Statistique générale des basiliques et du culte dans la ville de Lyon*, Lyon, Bureau de la Revue du Lyonnais, 1842.
- BEAUJARD Brigitte, « Les violences et les saints dans les villes de l'Antiquité tardive », *Histoire urbaine* 2/2004 (n° 10)
- BERTHOD Bernard et COMBY Jean, *Histoire de l'Eglise de Lyon*, Lyon, La Taillanderie, 2007
- BLASER Klauspeter, *La théologie au XXe siècle: histoire, défis, enjeux*, Lausanne, L'Age d'homme, 1995.
- BRACHET Olivier, « Lyon, c'est une de ses grandes qualités, n'est pas une ville impériale. C'est une ville qui a énormément donné aux autres, sans retour d'ascenseur », interview d'Olivier Brachet, Directeur de Forum réfugiés, 2008, Grand Lyon, Millénaire 3.
- BUENNER Denys, « L'ancienne liturgie romaine. Le rite lyonnais », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, vol. 22, n° 94, 1936
- CHAGNY André, « La Jeunesse de Charles Démià (1637-1160), les origines de sa famille, ses parents, son enfance et son éducation », *Revue du Lyonnais*, série 6, n°13, 1924.
- CHATELAN Olivier, *Les catholiques et la croissance urbaine dans l'agglomération lyonnaise pendant les Trente Glorieuses (1945-1975)*, Thèse pour l'obtention du doctorat, Université Lyon II, Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art, Tourisme, 2009, non publiée, <http://goo.gl/ZxK8>
- CHOPELIN Paul, « Les militants laïcs de l'Église réfractaire : le cas lyonnais », *Annales historiques de la Révolution française*, 2009/1, n° 355
- COLLOMBET François-Zénon, *Etude sur les historiens du lyonnais*, 2^e série, Lyon, 1844
- COMBY Jean, « Formation, esprit et méthodes missionnaires de la Société des missions africaines de sa fondation à 1914 », Les 150 ans de la Société des missions africaines, *Histoire & Missions chrétiennes*, n°2, Paris, Karthala, 2007
- , voir BERTHOD
- CURTIS Sarah Ann, *Educating the Faithfull, Religion, Schooling and Society in Nineteenth-Century France*, Northern Illinois Press University, 2000. Nous citons la traduction française de Hervé Daniélou : *L'enseignement au temps des congrégations: le diocèse de Lyon (1801-1905)*, Lyon, PUL, 2003
- DESSERTINE Dominique et MARADAN Bernard, « Patronages catholiques, patronages laïques entre les deux guerres », *Cahiers d'histoire*, 47-1, 2002, Consulté le 14 mai 2010. URL : <http://ch.revues.org/index446.html>
- Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, Stéphane Bachès, 2009
- DUBOIS Christophe, « Représenter, protester, expier. La fête du 8 décembre à Lyon », dans *L'église dans la rue: les cérémonies extérieures du culte en France au XIXe*, Paul d'Hollander (dir.), (Actes du colloque des 23-24 mars 2000 à Limoges), Limoges, Pulim, 2001.
- DUFIEUX Philippe, « Gothiques et romans : la restauration des églises à Lyon au XIXe siècle », *Livraisons d'histoire de l'architecture*. n°3, 1^{er} semestre 2002
- DUJARDIN Philippe, « Il est possible de faire entendre, qu'à Lyon, trois écoles, saint-simonienne, solidariste et personnaliste, ont pu, à partir de prémisses distinctes, servir une cause commune : l'anti-individualisme », interview pour Millénaire3, DPSA, Grand Lyon, mai 2008, <http://goo.gl/2ZKi>
- , voir Saunier
- DUMONS Bruno, « Les Jésuites lyonnais et le catholicisme intransigeant », dans *Hours, & Fouilloux*, 2005
- ESSERTEL Yannick, *L'aventure missionnaire lyonnaise, 1815-1962*, Paris, Cerf, 2001
- FAURE Olivier, « Frédéric Scheider, Aliénisme et catholicisme à Lyon au XIXe siècle : les missions de Joseph Arthaud (1813-1883), 3 vol., 894 p. », CR, *Chrétiens et sociétés*, 13, 2006, mis en ligne le 15 septembre 2009, Consulté le 15 mai 2010. URL : <http://chretienssocietes.revues.org/index2087.html>
- FIÉDOU Michel, *Henri de Lubac, sa contribution à la pensée chrétienne*, Paris, Médiasèvres, 1996

- FEUGÈRE Mme Gaston, *La Légende de saint Irénée*, Paris, 1891
- GADILLÉ Jacques, dir., *Le Diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983
- GALLAND Bruno, « Le rôle politique d'un chapitre cathédral : l'exercice de la juridiction séculière à Lyon, XIIe-XIVe siècles », *Revue d'histoire de l'Église de France*, T 75, N°195, juil.-déc. 1989
- GUÉRIN Paul, *Les conciles généraux et particuliers*, Volume 2, Paris, Victor Palmé, 1869
- GUILLON Aimé (abbé), *Les martyrs de la foi pendant la révolution française ou martyrologe des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïcs de l'un et l'autre sexe, qui périrent alors pour la foi*, Paris, Germain Mathiot, 1821.
- GUTTON Jean-Pierre, « Les compagnies paroissiales de charité à Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècle », *Mélanges offerts à André Latreille, Centre d'histoire du catholicisme lyonnais*, Lyon, 1972
- Historia*, « La Gaule baptisée du sang de ses martyrs », n°91, septembre 2004
- , « Lyon, une ville sous influence », n°93, janvier 2005
- HOURS Henri, notices pour le musée du diocèse de Lyon, <http://museedudiocesedelyon.com>
- , « Jacques Crétenet, laïc "dévot" au grand siècle », *Eglise à Lyon*, 2002, n°1
- , « Sur la fondation des missions africaines de Lyon », *Eglise à Lyon*, 1996, n°17
- , « Frédéric Ozanam, Lyonnais », *Eglise à Lyon*, 1997, n°15
- , « Le chancelier Gerson à Lyon », *Eglise à Lyon*, 1997, n°16
- HOURS Bernard et Fouilloux Étienne (dir.), *Les Jésuites à Lyon*, Lyon, ENS éditions, 2005
- JEANBLANC Henri, « Charles Dénia et l'enseignement primaire à Lyon au XVIIe siècle », *Mélanges offerts à André, Centre d'histoire du catholicisme lyonnais*, Lyon, 1972
- KABTANE Kamel, Discours prononcé de lors de la remise des insignes d'officier dans l'Ordre National du Mérite au Cardinal Philippe Barbarin, Archevêque de Lyon. Lundi 10 décembre 2007 (en ligne <http://goo.gl/Zn9w>)
- LACOUR René, CR de Hubert Gerner. *Lyon im Frühmittelalter : Studien zur Geschichte der Stadt, des Erzbistums und der Grafschaft im 9. und 10. Jahrhundert*. Cologne, Wienand, 1968., in *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 128, n° 1, janv-juin, 1970
- LARACY Hugh, « Les pères maristes and New Zealand : the Irish Connection », *Journal de la Société des océanistes*. 105-2, 1997
- LATREILLE André. CR de Charles Ledré, *Le culte caché sous la Révolution : les missions de l'abbé Linsolas*, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1950, vol. 36, n° 127
- LÉGIER Henri Jacques, « L'Église et l'économie médiévale : la monnaie ecclésiastique de Lyon et ses vicissitudes », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 12e année, N. 4, 1957
- LEROUDIER E., « L'abbé Antoine Lacroix (1708-1781) », *Revue du Lyonnais*, série 6-n°8, 1922
- L'Express*, « Lyon secret », 15/06/2000
- MAÎTRE Léon, « Les débuts du christianisme en Gaule : I. Les martyrs et les monuments témoins de leur culte, II. Les coutumes et les mœurs religieuses », *Revue d'histoire de l'Église de France*. Tome 4. N°19, 1913
- MARADAN Bernard, voir DESSERTINE
- MASSET Pierre, « Le père Henri de Lubac (1896-1991), Son œuvre théologique », 2000, <http://goo.gl/GQnI>
- MARTIN, J.-B. (Abbé), *L'Église de Lyon, des origines au XIVe siècle*, Lyon, Emmanuel Vitte, 1904
- MAYEUR Jean-Marie. CR, Louis de Vaucelles, « Le Nouvelliste de Lyon » et la défense religieuse (1879-1889), *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1971, vol. 26, n° 5
- MEYNIS Dominique, *Les grands souvenirs de l'église de Lyon*, 2de éd., Lyon, 1867
- MIGNE abbé, *Nouvelle encyclopédie théologique*, 1854



- MOLÉON [J.-B. Le Brun Des Marettes], *Voyages liturgiques de France ou Recherches faites en diverses villes du royaume : contenant plusieurs particularitez touchant les rites & les usages des Églises, avec des découvertes sur l'antiquité ecclésiastique & payenne*, Paris, Florentin Delaulne, 1718.
- MOREL DE VOLEINE Louis, *Recherches historiques sur la liturgie lyonnaise*, (extrait de la *Revue du lyonnais*), Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1856
- PÉRICAUD Antoine, *Note et documents pour servir à l'histoire de Lyon depuis l'origine jusqu'à l'année 1349*, Lyon, Imprimerie de Pélagaud, Lesne et Crozet, 1838
- POLÈRE Cédric, *Saint-simonisme, Mutuellisme, Solidarisme et mouvements issus du Catholicisme social : des doctrines fondatrices d'une tradition d'anti individualisme pour Lyon*, Grand Lyon, DPSA, 2009 [<http://goo.gl/YCEI>]
- POUZET Philippe, « Le pape Innocent IV à Lyon. Le concile de 1245 », *Revue d'histoire de l'Église de France*. Tome 15. N°68, 1929
- PRAT Jean-Marie (abbé), *Histoire de Saint-Irénée, second évêque de Lyon*, Lyon-Paris, Périsse, 1843
- PRUDHOMME Claude, CR, « Denis Pelletier, Économie et humanisme. De l'Utopie communautaire au combat pour le Tiers-Monde, 1941-1966 », Paris, Le Cerf, 1996 », *Cahiers d'histoire*, 1996, Consulté le 14 mai 2010. URL : <http://ch.revues.org/index375.html>
- PUEL Hugues, « Doctrines lyonnaises : où en sommes-nous ? », Interview pour Millénaire 3, Grand Lyon, DPSA, 2010, <http://goo.gl/ASAO>
- ROBILLARD Edmond, *Saintes et saints de la liturgie canadienne et quelques Éphémérides de notre Histoire*, Montréal, Maxime, 1999
- RONY abbé, « Saint Jubin, archevêque de Lyon et la primatie lyonnaise », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 15, n°69, 1929
- RUBELLIN Michel, *L'Église et la société chrétienne d'Agobard à Valdès*, Lyon, PUL, 2003
- , « Guichard de Pontigny et Valdès à Lyon : la rencontre de deux idéaux réformateurs », *Revue de l'histoire des religions*, tome 217 n°1, 2000
- SACHET Abbé Alphonse, *Le pardon annuel de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre à Saint-Jean de Lyon : 1392-1790. Saint-Jean du 14e au 18e siècle*, Lyon, Grange, 1914-1918.
- SAUNIER Pierre-Yves, DUJARDIN Philippe, « Lumières sur le huit, Une lecture historique de la fête du 8 décembre à Lyon », Ville de Lyon, 2002, <http://goo.gl/wzW9>
- , *Lyon au XIX^e siècle : les espaces d'une cité*, Thèse pour l'obtention du doctorat de l'Université Lumière-Lyon II en histoire, Université Lyon II, Faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme, 1992
- , « Haut lieu et lieu haut: la construction du sens des lieux Lyon et Fourvière » *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°40-2, avril-juin 1993
- SÈRE Bénédicte, « Henri de Lubac, Révélation divine, suivi d'Affrontements mystiques et d'Athéisme et sens de l'homme.(Œuvres Complètes, 1re section, vol. IV) », Archives de sciences sociales des religions [En ligne], 136 | 2006, document 136-68, mis en ligne le 13 février 2007, consulté le 28 mai 2010. URL : <http://assr.revues.org/3984>
- VAN DAMME Stéphane, « Les livres du p. Claude-François Ménestrier (1631-1705) et leur cheminement », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 42-1, janvier-mars 1995
- VIDAL Daniel, « Expériences de fin du monde : un jansénisme en convulsion, un calvinisme en prophétie », *Archives de sciences sociales des religions*, 114, avril-juin 2001. Nous citons le texte selon la pagination de l'édition mis en ligne du 19 août 2009. URL : <http://assr.revues.org/index20725.html>
- WERTENSCHLAG Richard, « Les religions sont porteuses d'un message d'éternité qui dépasse les modes. S'il est vrai que les religions peuvent avoir des positions avant-gardistes sur certains domaines, il en est d'autres où nous ne pouvons pas transiger », 2008, interview pour Millenaire3, DPSA, Grand Lyon <http://goo.gl/h6n5>

